

L'ABBÉ JEAN-MARIE DE LA MENNAIS ET LA FORMATION INTELLECTUELLE DES FRÈRES

En guise d'introduction :
"LES IGNORANTINS" et "L'IGNORANTIN BRETON"

Chaque génération juge facilement la précédente arriérée sinon inintelligente et rustre, sans idéal sinon inculte et primitive. Nous savons que les barbares - nos ancêtres - étaient grossiers, hirsutes, rudes, lourdauds, que le siècle des lumières ne sortit pas sans peine des ténèbres épaisses du Moyen-Age ; qu'avant 1789, c'était la tyrannie et l'obscurantisme religieux, mais qu'après, ce fut la liberté et le progrès... Ne croyons-nous pas nous-mêmes avoir enfin découvert une pédagogie digne de ce nom, au point qu'en certains milieux des XVIII^e et XIX^e siècles, on se plaisait à qualifier ignorantins" les Frères enseignants.

Après avoir défini le mot "ignorantins", le Littré fournit une citation savoureuse : "Dans le faubourg de Saint-Germain-des-Prés, se sont établis les **"fratri ignorant?**, autrement dit de Saint-Jean-de-Dieu, lesquels sont très savants ès remèdes en toutes sortes de maladies ; ils s'appellent ainsi par façon de modestie et ne cherchent pas les disputes de paroles" (Palma Cayet, 1604). "Par confusion et quelquefois par moquerie, précise le Littré, on donne ce nom aux Frères des Écoles Chrétiennes." Après avoir rappelé, lui aussi, l'origine de *ce* terme péjoratif, le Robert ajoute : "par extension et par dénigrement, Frères de la doctrine chrétienne."

L'historien Funck-Brentano, de l'Institut de France, probablement plus au courant du fait, avance une autre explication : "On sait que, par une surprenante tradition, les enfants des écoles paysannes apprenaient à lire dans des livres latins jusqu'au jour où l'ardeur intelligente de Jean-Baptiste de la Salle et de ses frères ignorantins eût substitué la lecture dans des livres français il l'écriture latine. La Salle mena sa belle campagne avec tant d'énergie qu'il demandait aux maîtres de ses écoles d'ignorer le latin, d'où le nom de "Frères ignorantins" qui leur a été donné, en dérision, par ceux qui, eux, en ignoraient la glorieuse

origine" !. Comme si l'ignorance du latin qu'on n'apprend pas aux élèves du primaire signifiait, chez les Frères, une ignorance totale!

Si les faits sont têtus, la mauvaise foi l'est davantage encore qui les récuse... Ce fut souvent le cas, au siècle dernier, d'anticléricaux dont le sens de l'humour était fort émoussé. Ils utilisaient cette accusation d'ignorance comme argument-massue pour discréditer et, si possible, éliminer ceux qu'ils considéraient comme des adversaires.

M. de la Mennais se soucie peu qu'on traite ignorantins" de modestes instituteurs primaires, religieux de surcroît. Il connaît trop la valeur pédagogique et les succès des Frères de la Salle pour dénigrer une méthode d'éducation qui leur réussit si bien. D'humeur plaisante et d'humour facile, c'est avec un visible amusement qu'il introduit le mot "ignorantin" dans sa correspondance familière.

Quant à l'estime qu'il voue aux Frères des Écoles Chrétiennes, il l'affiche en toute occasion. Comme M. Deshayes, à Auray, c'est à eux qu'il s'adresse pour rouvrir l'école de Saint-Brieuc. A son ami, M. Quer-ret, il s'empresse d'annoncer le succès des premières inscriptions, aux dépens de l'école mutuelle :

"L'humble catalogue des ignorantins fut rapidement rempli, si bien qu'il renferme en ce moment plus de 300 noms."

La réussite est telle que M. de la Mennais fait construire deux classes sur un terrain disponible de sa résidence, pour accueillir les élèves que les "Grands Frères" ne peuvent recevoir, faute de place. Ces locaux confirment l'implantation à Saint-Brieuc d'un autre institut enseignant, celui des "petits frères". M. de la Mennais ne tarde pas dévoiler l'oeuvre nouvelle à l'abbé Bruté de Rémur, son cher missionnaire des États-Unis :

"Si vous repassiez à Saint-Brieuc, vous y trouveriez plusieurs établissements que j'ai formés [...]. Ces écoles sont dirigées par des frères dont le noviciat est chez moi, qui suivent la méthode des Ignorantins et une partie de leur règle'."

Signalons, sans tarder davantage, que M. de la Mennais qualifie très rarement d'"ignorantins" les Frères de la Salle ou les siens propres.

Funck-Brentano, auteur fécond, conservateur de la bibliothèque de l'arsenal, à Paris - **Historia**, Les villages de l'ancienne France, décembre 1956, N° 121, p. 643.

1. Lettre du 20 décembre 1818 ; arch. FIC, carton 19.

2. Lettre du 18 décembre 1820. Louis Le Guillou, **Correspondance générale, t. II**, p. 158.

C'est essentiellement à lui-même qu'il applique ce mot, quand il écrit à des amis intimes ou à des notabilités politiques et religieuses avec lesquelles, il se sent parfaitement à l'aise... A ses correspondants habituels, il demande parfois cependant - très rarement - de prier pour "le supérieur des **ignorantins de Bretagne**.

Ce chef audacieux d'une troupe déjà nombreuse "risque un coup d'État à la Napoléon" qu'il narre plaisamment à l'archevêque d'Auch'. En Bretagne d'alors, nombre de jurys d'examens sont impitoyables pour les Frères. Aux vacances de 1852, M. de la Mennais charge les FE. Julien, Bernardin et Hippolyte d'interroger les non brevetés. Ils en désignent 67, capables de réussir s'ils affrontent des "commissions raisonnables". Sans préparation spéciale, on les présente tous à Rennes, moins hostile, croit-on. L'arrivée subite "de ce bataillon d'ignorantins" exaspère quelques universitaires. "Qu'en advint-il ? Douze pauvres Frères, non moins instruits que les autres, sont occis en un clin d'oeil [...]. Mais dans la salle voisine, cinquante-cinq (candidats) enlevaient cinquante-cinq brevets au pas de course...".

Pas question ici de recenser tous les cas connus où l'abbé Jean se définit comme "ignorantin", "ignorantin breton" et même "bas-breton", précise-t-il parfois. En homme souvent pressé, deux mots lui suffisent en finale d'un court billet : "Jean l'ignorantin".

Les nombreuses et insistantes demandes de prières ne sauraient surprendre. Elles sont particulièrement émouvantes quand Féli, tant aimé, se sépare de l'Église, et rompt toute relation avec Jean-Marie. Sa souffrance éclate en ces lignes à l'abbé Loewenbruck⁶ :

"Adieu, mon excellent ami ; priez pour l'ignorantin breton qui a si grand besoin des grâces et des lumières d'en haut ; priez aussi pour son pauvre frère égaré, si digne de pitié et de larmes ; ô mon Dieu, je ne puis y penser sans que les miennes ne coulent en abondance !"

Dans sa correspondance avec de hauts fonctionnaires de l'État,

M. de la Mennais garde volontiers sa manière aisée et souriante. Aux Antilles, le gouvernement souhaite la collaboration des Frères. Avant

4. Lettre à Mlle de Lucinière, le 5 octobre 1836 ; arch. FIC, carton 28.

5. Lettre à Mgr de la Croix d'Azolette, 13 septembre 1852. ATC, VII, p. 314.

6. Lettre du 19 septembre 1837, arch. FIC : carton 16-ABC Cf. Lav. I, 395 et II, 404 - Les abbés de la Mennais et Loewenbruck s'étaient connus au cercle des Feuillantines, Paris, fondé par l'abbé Carron.

de s'engager, toujours prudent et réaliste, le Fondateur réclame des informations précises et revient à la charge s'il les juge insuffisantes' :

"Mille pardons de mon importunité. Je ne suis pas seulement ignorantin... mais encore un ignorant : j'ai grand besoin de lumières".

Inspecteur général de l'Université et membre du Conseil universitaire, Ambroise Rendu se signala par d'éminents services dans le domaine de l'Instruction publique, pendant près d'un demi-siècle (1808-1850).

M. de la Mennais n'eut qu'à se féliciter de ses relations avec ce haut fonctionnaire, favorable aux Congrégations enseignantes. A maintes reprises, il lui exprima sa reconnaissance :

"L'ignorantin breton vous renouvelle ses remerciements de toutes vos bontés et vous prie d'agréer l'hommage du tendre respect avec lequel il a l'honneur d'être, etc."

Une semblable gratitude l'attache au baron Mounier et se manifeste avec la même délicatesse⁹ :

"Vous ne sauriez croire combien je regrette qu'un malentendu m'ait privé du plaisir de vous voir : pardonnez-moi, Monsieur le Baron, ce mot plaisir, car il m'eût été bien doux de vous remercier des services que vous m'avez rendus autrefois ; je ne les ai point oubliés : l'ignorantin bas-breton a la mémoire du cœur."

En 1832, Guizot débute au ministère de l'Instruction publique. On sait l'importance qu'il attachait à l'enseignement primaire, réorganisé par lui dès 1833. Guizot et La Mennais se comprennent, s'estiment et partagent les mêmes préoccupations scolaires, tant en France qu'aux colonies. Le Fondateur est d'autant plus heureux de lui annoncer le départ de ses premiers missionnaires pour les Antilles, qu'il est assuré de l'appui du ministre' :

"Mille pardons, Monseigneur, de cette espèce d'épanchement de cœur : l'ignorantin bas-breton, qui a l'honneur de vous écrire, sait combien vous êtes bon et indulgent pour lui."

7. Lettre à M. de Saint-Hilaire, directeur des Colonies au ministère de la Marine, Paris, le 23 octobre 1836. Arch. des Colonies, fonds Guadeloupe, carton 494 - arch. FIC, registre de correspondance : Missions 153, A5.

8. Tréguier, le 17 novembre 1839 - Arch. FIC, carton 105.

9. Baron Mounier nommé, le 21 décembre 1820, directeur général de l'administration départementale et de la police. En août 1821, le baron intervint auprès du ministre de l'Intérieur, en faveur de M. de la Mennais, qui sollicitait une subvention pour le noviciat de Dinan.

10. Lettre du 21 septembre 1837.

Les mêmes relations cordiales unissent l'abbé Jean aux divers titulaires du ministère de la Marine et des Colonies. Le 29 février 1844, après avoir été reçu par l'amiral baron de Mackau, il peut écrire à l'abbé Ruault :

"Accueil parfait à la Marine. Le ministre ayant témoigné le désir de voir l'ignorantin breton, je fus hier lui faire ma révérence : poignées de mains et compliments n'ont pas manqué..."

Les mérites éminents de M. de la Mennais, les services qu'il rendait au gouvernement et à la société en général, en raison de l'importance de son oeuvre scolaire, justifiaient amplement qu'on lui conférât la Légion d'Honneur (avril 1846). Autre occasion de mettre son humour à contribution. Il n'y manqua pas et signa, en ces termes, une lettre à son secrétaire, l'abbé Ruault :

"Le premier ignorantin breton fait chevalier depuis Adam."¹²

Nous nous excusons de cette trop longue introduction. Mais nous tenions à souligner l'utilisation fréquente, par M. de la Mennais, du mot "ignorantin" qu'il s'applique à lui-même, comme un vulgaire surnom. Cela semble hors du sujet que nous traitons : est-ce si sûr ?

Le Fondateur des "petits frères" enseignants sait fort bien qu'il ne trompe aucun de ses correspondants : sa vive intelligence, sa culture intellectuelle et ses capacités *dans* le domaine pratique sont connues. D'autre part, s'il a fondé, pour l'enseignement primaire, un Institut dont les membres - au début de l'oeuvre, tout au moins - pouvaient se contenter de connaissances élémentaires, il a aussi fondé, avec son frère Félicité, un Institut d'enseignement supérieur, emporté, hélas ! dans la tourmente d'une lamentable apostasie.

Qu'en conclure dès à présent ? Au moins que Jean-Marie de la Mennais n'était nullement hostile aux études, même s'il n'exigeait de la plupart de ses Frères que le niveau intellectuel réclamé par leur profession, tout en les exhortant à mettre leurs loisirs à profit pour s'instruire davantage.

11. 23 février 1844. Mackau fut ministre de la Marine et des Colonies de 1843 à 1847. Il était aux Antilles à l'arrivée des premiers Frères, en qualité de gouverneur de la Martinique (1836-1838).

12. Pont-Croix, le 19 juillet 1846. *Ce* fut seulement au cours de ce mois que la médaille lui fut remise cérémonie toute simple, dans un bureau du major général de la préfecture maritime de Lorient.

13. La Congrégation de Saint-Pierre (Malestroit). Elle reçut ses premiers membres au début de 1829. Son programme n'excluait aucun aspect de la science, religieuse ou profane.

L'évolution de la législation scolaire leur en fera d'ailleurs une obligation. Au reste, M. de la Mennais n'hésitait pas à orienter ses sujets particulièrement bien doués et vertueux, vers des connaissances plus étendues - générales ou spéciales - dont le besoin se faisait sentir de plus en plus.

En cette matière, comme en d'autres, le Père de la Mennais demeure fidèle à l'un de ses principes d'action : "On se décide selon les cas et les circonstances".

Première partie :

L'ÉCOLE EN FRANCE AVANT ET APRÈS 1789 Avant la tourmente révolutionnaire

Certains auteurs persistent à écrire que la France d'avant "89" croupissait dans l'ignorance. L'Histoire est loin d'être aussi noire. Sous Louis XVI, nombre de villages possédaient des écoles tenues "ici par le curé, là par le vicaire, ailleurs par des clercs ou des magisters..." En de nombreuses provinces, chaque commune avait un maître et souvent une maîtresse d'école. En Lorraine, dit un auteur en 1779, "nos bourgs et nos villages fourmillent d'écoles... Pas un hameau qui n'ait un grammairien..."¹⁵.

Louis Riboulet cite des chiffres impressionnants, extraits d'un rapport du ministre Villemain (1843) : "En 1789, l'Église dirigeait, par des prêtres ou des maîtres de son choix, vingt-deux universités, 562 collèges comptant plus de 72 000 élèves, de 30 à 32 000 petites écoles où le fils du paysan apprenait à lire, à écrire, à compter, déchiffrer les vieux manuscrits, les titres de propriétés, et souvent étudiait le latin..."¹⁶

Clergé et commune concouraient à la nomination des maîtres, nomination sanctionnée par l'intendant du roi... "Tout habitant a un droit personnel pour voter le maintien, le renvoi ou le remplacement de ces hommes..."¹⁷. Les villes étaient plus favorisées que les campa-

14. Lettre à l'abbé Mazelier, le 21 décembre 1835, ATC, VII, p. 175.

15. Cf. Kunstler, La vie quotidienne sous Louis XVI, 1950, p. 299.

16. Riboulet, Histoire de la pédagogie, p. 363. A. Hugo, La France pittoresque, tome I, p. 68-69 (1835) ; à titre de comparaison, on comptait en France, en 1832: 41 520 écoles primaires dont 31 000 pour les garçons. Il y avait 10 congrégations de Frères enseignants approuvées par l'État.

Ci. Kunstler, op. cit., "Champagne", p. 302.

gnes, cela va de soi : à Paris seulement, avant la Révolution, on ne comptait pas moins de 154 communautés de femmes, la plupart s'adonnant à l'enseignement. La petite histoire dit que le maître d'école était ordinairement sacristain et chantre à l'église, qu'il sonnait les cloches à l'Angelus ou contre les orages, qu'il lisait les "actes de l'autorité" après la messe. Quand le choix était difficile parce que deux candidats étaient de valeur égale, on choisissait le meilleur chantre ou, si nécessaire, celui dont la voix était la plus forte.

Emporté par la houle

A n'en pas douter, le régime scolaire, au 18e siècle, requérait des améliorations et l'Église, sur qui on comptait presque entièrement pour l'instruction du peuple, ne demandait pas mieux que de les réaliser. Mais la suppression des congrégations religieuses, de la dîme, des biens ecclésiastiques, des écoles presbytérales, la vente d'autres écoles, le bouleversement social... minèrent complètement le système élaboré avec de si pénibles efforts. Les ruines se relèvent plus difficilement qu'on ne les provoque, et des cendres n'enrichissent pas une génération.

En septembre 1791- Jean-Marie de la Mennais a 11 ans - Talleyrand présente des propositions pour redresser la situation, mais les mesures concrètes ne suivent pas. Barrère demande en 1794: "... Qu'ont-ils obtenu (depuis 1791) ? - rien encore". Et la même année, Fourcroy écrit : "L'éducation nationale n'offre que des décombres. Il nous reste 20 collèges agonisants. Sur près de 600 districts, 67 ont quelques écoles primaires ; 16 seulement présentent un état qu'il faut trouver satisfaisant, faute de mieux... On n'apprend plus à lire et à écrire..." D'autres affirmeront : "La révolution a détruit les écoles de campagne sans rien mettre à la place"¹⁹. De fait, le peuple n'avait pas voulu des écoles de la Révolution.

Lire, écrire, compter, pouvoir déchiffrer contrats, factures, ordonnances, ententes, avis publics : voilà bien le strict minimum que

18. Riboulet, op. cit., p. 365. Mgr de Léséleuc, dans son panégyrique, appelle l'abbé Jean de la Mennais un "releveur de mines".

19. Cf. Laveille, Jean-Marie de la Mennais, I, 229 - Revue HISTORIA, septembre 1987. Lazare Carnot. On y lit : "Depuis le printemps 1791, les événements politiques ont vidé les collèges parce que leurs recrues épousent la cause du Roi et celle de l'Église et qu'obligation est faite aux enseignants, pour la plupart religieux, de prêter serment de fidélité à une constitution civile du clergé condamnée par le Pape..."

requérait la population et auquel elle ne pouvait accéder faute d'institutions scolaires. Les gens à l'aise et les mordus de l'étude parvenaient cependant à trouver des précepteurs et à fréquenter collèges et universités ; on ne doit tout de même pas croire que, à l'aube du 19^e siècle, le pays n'était peuplé que d'ignares ; les gens instruits n'étaient pas tous disparus !

Lendemain de... Bacchanales !

Ce ne sont pas tous les lendemains qui chantent... Il y eut des efforts de redressement, en 1792, après la demande de Talleyrand. La Convention forma un comité d'instruction publique destiné à étudier les questions d'enseignement. On suggéra la création d'écoles primaires pour tous et des écoles secondaires destinées aux enfants dont les parents peuvent défrayer les dépenses d'une éducation plus poussée un plan de plus dont il ne sortit à peu près rien. C'est Napoléon qui organisa l'administration centrale de l'enseignement public en créant l'Université avec un "Grand Maître" comme responsable, et qui sera en même temps chargé des affaires ecclésiastiques.

Les mesures prises négligent pratiquement l'enseignement primaire. Il faudra du temps pour le sortir de l'ornière et aboutir à des résultats tant soit peu concrets. Le gouvernement de la Restauration (1814) le trouvera dans le plus triste désarroi... Ropartz osera écrire que la France, "au lendemain de ces sanglantes épreuves, était exactement dans le même état qu'au lendemain des invasions barbares"² Louis Veuillot ne sera pas plus tendre : "Il fallait deux journées de travail de mon père pour payer les leçons de corruption que je recevais de mes camarades et d'un maître qui était ivre les trois quarts du temps" ²¹

L'année 1824 voyait la création du ministère de l'Instruction publique. A cette époque, Jean de la Mennais est en pleine maturité et, cette même année, installe l'administration de son Institut à Ploërmel, dans l'ancien couvent des Ursulines. Avant d'examiner brièvement comment il s'est comporté face à des circonstances que nous concevons mal aujourd'hui, où l'instruction secondaire elle-même est accessible tous, voyons en quel état se trouvait la condition scolaire dans la

20. Ropartz, Jean-Marie de la Mennais, p. 270.

21. Rome et Lorette (1857, 7^e éd.) - Cité par Lay. I, 244, en note.

22. Cf. Grand Larousse encyclopédique à "Éducation" - Encyclopédie universelle, "Évolution du système scolaire en France".

province excentrée dont il s'occupera d'abord exclusivement, la Bretagne. Nous comprendrons mieux alors son évolution à l'égard de l'instruction profane de ses disciples, et surtout la nécessité de limiter les ambitions intellectuelles de ceux-ci au début de la Congrégation.

En Bretagne

L'ordonnance royale du 29 février 1816 n'est pas sans mérite, même si, sur un grand nombre de points, elle ne modifie guère la situation scolaire du siècle précédent... Mais elle contient cependant une innovation de première importance : les écoles primaires perdent leur indépendance vis-à-vis de l'État. L'Université s'y intéresse désormais de près, sans d'ailleurs leur fournir les ressources qui leur seraient indispensables. C'est seulement le contrôle de la moralité des instituteurs et de leur capacité pédagogique qui la préoccupe. L'autorisation d'enseigner n'est accordée que sur présentation d'un certificat de bonne vie et moeurs et d'un des trois brevets de capacité créés pour la vérification des connaissances.

L'un des avantages du système, c'est de fournir, aux autorités compétentes, la possibilité d'apprécier, grâce aux inspections et statistiques, la qualité de l'enseignement et l'évolution des effectifs. Les recteurs de la vingtaine d'Académies s'empressèrent d'user de leurs droits et le cas échéant, d'informer le ministère des résultats le concernant.

Si l'on en croit les documents d'époque, la Bretagne n'a certes pas lieu d'être fière de son classement culturel national. Dès 1817, l'année même où M. Deshayes plaçait ses premiers maîtres à Thénezay et Baud, une statistique donnait, pour toutes les régions académiques, le rapport existant entre les enfants scolarisés et le chiffre de population de la zone étudiée. Le tableau est éloquent. Pour faire court, mentionnons seulement les résultats rassemblés dans quelques chefs-lieux d'Académie. A la place d'honneur, nous trouvons Strasbourg dont le département instruit un élève sur 14 habitants ; Paris en signale un sur 23 ; Toulouse, un sur 75 ; Lyon, un sur 133. Clermont en compte un seul sur 190... Et la Bretagne, hélas ! occupe la dernière place, avec un enfant scolarisé sur 567 habitants !

On peut toujours contester une statistique. Néanmoins, l'abbé Le Priol, recteur de l'Académie de Rennes, avance des chiffres aussi peu flatteurs pour les cinq départements sous sa juridiction. En 1817 également, il dénombre 168 instituteurs brevetés sur 1 500 communes !

Dans son rapport au ministre, il s'en prend aux parents qui "se soucient fort peu que leurs enfants apprennent ce qu'ils ignorent eux-mêmes"²³.

Explication plausible, répétée par bien d'autres, mais ce n'est pas la seule. La Bretagne occidentale comptait alors, au moins dans les campagnes, un nombre considérable de "bretonnants". Pouvait-on s'attendre à voir les jeunes de cette époque envahir les classes d'enthousiasme pour y apprendre une nouvelle langue?

Autre explication tout aussi valable. La Révolution et l'Empire avaient ruiné le pays. La Bretagne surtout souffrait d'une crise économique aiguë, ce qui signifiait chômage, mendicité et désordres : lourde charge pour les municipalités bretonnes désargentées et, de ce fait, peu soucieuses d'engager des dépenses nouvelles, au prix d'une augmentation des impôts. On ne pouvait guère compter sur elles pour bâtir des classes ou payer des locations de salles. Si elles s'y résignent, les élèves doivent, le plus souvent, vivre en de tristes conditions, nuisibles au travail comme à la santé.

Jusqu'ici, notre propos s'est borné aux instituteurs brevetés. Mais il n'est que juste d'atténuer, dans une certaine mesure, les médiocres chiffres de 1817. On sait que des femmes de bonne volonté, souvent bénévoles, enseignaient aux enfants les prières, le catéchisme, la lecture, plus rarement l'écriture, ce qui diminuait d'autant les analphabètes. Y contribuaient aussi les "magisters ambulants" qui vivaient de ce qu'on leur servait dans les fermes, mais dont la conduite et la valeur pédagogique laissaient parfois à désirer.

C'est ici que l'on peut revenir sur la responsabilité de l'État qui jugeait suffisante la subvention annuelle de 50 000 francs à répartir dans le pays entier !. Il faudra attendre la loi Guizot de 1833 pour qu'un budget plus étoffé - bien que modeste encore - vienne au secours des maîtres, des élèves et des communes indigentes.

En Bretagne, la situation s'aggravait encore en raison des circonstances que l'abbé Jean lui-même a relevées dans un mémoire adressé au ministre de l'Intérieur vers 1830 ; il y rappelle entre autres, que, en 1815, en Bretagne, il n'y avait pas une seule école gratuite pour les garçons. Les campagnes étaient abandonnées et la plupart des villes

23. Études mennaisiennes, no 5, p. 6.

24. Signalons un oubli. A Auray, à force d'instances, Gabriel Deshayes obtient des Frères de la Salle. Ils ouvrent leur école en 1811. Leurs nombreux élèves sont tous admis gratuitement, comme l'exigeait la règle de l'Institut. Cette unique exception n'affaiblit en rien la démonstration de M. de la Mennais.

même de population moyenne, n'avaient aucun établissement de ce genre... Cet état de choses était déplorable, mais pour le changer, il y avait beaucoup d'obstacles à vaincre²⁵.

Deuxième partie :

DES DÉBUTS DIFFICILES

Quinze années d'efforts

Avant la loi Guizot (1833), l'enseignement primaire en France est pratiquement affaire privée. Il n'existe ni programme officiel, ni manuels classiques uniformes, ni législation scolaire relative à la rétribution des maîtres, à la fréquentation de l'école, et aux locaux de classe...

Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, par l'ordonnance du 29 février 1816, l'État place l'école primaire sous le contrôle de l'Université et lui donne un cadre académique et administratif. Il institue les trois brevets de niveaux différents, pour vérifier l'étendue des connaissances des maîtres et des certificats de moralité pour s'assurer de leur bonne conduite.

Mais pour fonder l'enseignement primaire public en France, il manque à cette ordonnance de prévoir des moyens d'exécution, notamment financiers, et des sanctions contre les communes qui se refusent à ouvrir une école, faute de ressources suffisantes ou d'intérêt pour l'instruction.

"Peu se doutent du caractère primitif et presque négatif de l'enseignement à l'époque d'où il a fallu partir"²⁸.

25. F. Cavaleau, Les idées pédagogiques du Vénérable de la Mennais, Cf. chap. IV.

26. "Le premier était destiné aux candidats qui connaissaient bien la grammaire, l'arithmétique et qui possédaient quelques notions de géographie et d'arpentage ; le second, à ceux qui avaient une certaine connaissance de l'orthographe,

de la calligraphie et du calcul ; enfin, le troisième ceux qui savaient suffisamment lire, écrire et compter - Le plus grand nombre des instituteurs de l'époque ne se souciaient pas de passer l'un ou l'autre de ces examens et continuèrent d'enseigner... Les autres, pour la plupart, se contentèrent du troisième brevet"- Cf. Un siècle, p. 25.

27. Cf. 11.-C. Rulon et Ph. Friot, Un siècle de pédagogie dans les écoles primaires, Paris, Vrin, 1962, chap. I.

28. Idem. Pocquet du Haut-Iussé, lettre préface, p. 7.

Mais le Père de la Mennais n'aura pas attendu 1833 pour percevoir la situation et se donner, pour y remédier, des instruments à la mesure de ses moyens, sinon de son génie.

Au secours de l'ignorance

Vicaire capitulaire du diocèse de Saint-Brieuc (1815-1819), il ne se contente pas de déplorer la condition lamentable de ces enfants oisifs, désordonnés, exposés à tous les vices, qu'il rencontre souvent sur son chemin ; situation qui inquiète parents, recteurs et autres responsables ; il décide de couvrir la Bretagne d'écoles où des instituteurs professionnels enseigneront au moins les éléments des sciences humaines et religieuses. "L'ignorantin breton" est de bonne souche et ne lâchera pas malgré contrariétés et obstacles lancés de haut sur la route.

Il commence par encourager le rétablissement des écoles lasallien-nes². S'il échoue sur Guingamp, il est plus heureux à Saint-Brieuc qui reçoit ses premiers Frères en novembre 1818, en grande partie, grâce à l'aide que lui apporte le curé d'Auray. A cette époque, les disciples de 7.-B. de la Salle, peu nombreux, sont très sollicités. Les Supérieurs ne les accordent qu'à des conditions malaisées à réunir. Pour les garçons, la pensée de M. de la Mennais s'oriente donc vers la fondation d'un nouvel Institut enseignant... Le noviciat d'Auray dirigé par M. Deshayes vient de naître en 1816. Dès 1817, deux sujets sont déjà engagés dans l'enseignement, et d'autres écoles ouvriront l'année suivante.

Le 6 juin 1819, MM. Deshayes et de la Mennais signent un traité d'union qui assure la convergence de leurs efforts, en vue de "procurer aux enfants du peuple, spécialement à ceux des campagnes de la Bretagne, des maîtres solidement pieux...". Persuadés qu'une instruction générale élémentaire ne pouvait que bénéficier à leur pays, ils veulent lui procurer, en plus de catéchistes compétents, des "maîtres" dont l'enseignement sera garanti par un esprit chrétien sérieux!... Qui étaient ces disciples que les deux Fondateurs aimèrent comme leurs enfants et pour qui ils sacrifièrent honneurs, biens et confort jusqu'à la fin de leurs jours ?

29. Saint Jean-Baptiste de la Salle fonde l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes en 1682, à Reims.

30. Comme M. Deshayes, Jean-Marie de la Mennais s'est également préoccupé de l'éducation féminine... La Congrégation des Filles de la Providence naît Saint-Brieuc en 1818. Son histoire est très intéressante, mais déborde le cadre de cet article qui se limite aux activités du P. de la Mennais dans la Congrégation des Frères. Laveille lui réserve deux chapitres substantiels dans sa biographie de J.-M. de la Mennais I, chap. 15 et II, chap. 17.

Aux archives de la Congrégation, nous trouvons la liste des sujets admis par les Pères Deshayes et de la Mennais depuis la fondation, ainsi que de nombreux détails sur beaucoup d'entre eux. Ils ne furent pas tous de subtils esprits ni doués de vertus exceptionnelles, mais l'abbé Jean se montrait exigeant pour les admissions ; après l'essai, il rendait à leur famille ceux qu'il jugeait inaptes à l'oeuvre ou indésirables en communauté. Parmi les premiers novices d'Auray et de Saint-Brieuc, plusieurs brillaient par leur intelligence, et se cultivèrent assez par la suite pour faire figure honorable au plan professionnel, soutenir la comparaison avec les meilleurs instituteurs laïques et occuper de hautes charges dans la Congrégation.

Le Père de la Mennais ne pouvait que les encourager à l'étude, comme d'ailleurs leurs confrères moins doués. Certes, la Règle de 1825 leur demande de ne pas "chercher à acquérir une vaine science... et de modérer le désir trop vif de savoir" ; mais cette même Règle ancienne leur dit aussi :

- "Étudiez en vue de Dieu, avec toute l'application dont vous êtes capables..."

- "Si vous n'aviez pas l'instruction nécessaire, on n'enverrait point les enfants à votre école..."³²

Aux directeurs d'établissements, le Fondateur prescrit :

- (Ils) "mettront un grand zèle à l'instruction des Frères placés auprès d'eux ; leur négligence à cet égard serait très criminelle."

Il ne vise donc pas à former d'abord des savants. Au contraire, en homme pragmatique, le Père veut que ses disciples collent aux nécessités présentes et urgentes, qu'ils évitent les recherches théoriques abstraites de sciences jugées alors inutiles.

Former des pédagogues avertis

Instruire ses sujets n'est que la moitié de sa tâche ; le Père le sait : ses disciples, il doit aussi apprendre à **enseigner**, le catéchisme d'abord, puis les connaissances rudimentaires indispensables à quiconque veut se tirer d'affaire honorablement dans la vie : c'est cela aller au plus pressé. A eux, comme à leurs futurs élèves, il faut fournir, non des expédients, mais des outils d'apprentissage.

31. Témoin le frère Ambroise (Le Haiget), futur Directeur général aux Antilles : "À son arrivée (à Auray), il fut mis aux travaux manuels attendu qu'il ne savait pas le français... (mais) doué de beaucoup d'intelligence, le nouveau postulant fut jugé apte à l'enseignement et s'applique donc à l'étude". Souvenirs du F. Stanislas (Cochet). Arch. FICP, carton 80.

32. Recueil à l'usage des FIC, Lamarzelle, Vannes, 1825, p. 113-114.

Idem, p. 115.

C'est en songeant aux circonstances des débuts qu'il faut lire, par exemple, ce qu'il écrit le 1er février 1825, à un de ses fidèles correspondants, l'abbé Mazelier ; lignes surprenantes, à première lecture, mais on doit aussi faire la part de la rhétorique. Sans tarder, l'abbé Jean exprimera sa pensée d'une bien différente façon.

"Je me donne bien garde de les lancer dans la littérature : s'ils avaient la prétention d'être de beaux esprits, ils seraient de bien mauvais frères ; je veux qu'ils sachent très bien ce qu'ils enseignent, mais rien de plus, ou, du moins, s'ils avaient en venant chez nous une instruction plus étendue, je chercherais plutôt à la leur faire perdre que je ne chercherais à la faire acquérir à ceux qui ne l'auraient pas [...]. J'en dirai autant de la musique : elle n'est propre qu'à les dissiper, surtout la musique instrumentale...".

Nous verrons qu'il tiendra un tout autre langage au même correspondant dans quelques années. Dès lors, en effet, que les principes ne sont pas en cause, M. de la Mennais sait se plier aux circonstances.

Toutes ces années d'avant la loi Guizot de 1833 sont comme la phase des tâtonnements, phase inévitable pour de multiples raisons. Au lendemain de l'Empire, l'enseignement élémentaire, surtout en Bretagne, part d'un niveau très bas., La subvention symbolique allouée par l'État ne peut compenser l'extrême modicité des recettes communales, dans une province pauvre. L'ordonnance royale de 1816 présente trop de lacunes pour constituer une véritable législation scolaire. Il est vrai qu'une campagne s'amorce ou s'accroît alors contre la persistance d'habitudes pédagogiques archaïques (mode individuel) ; mais il existe une âpre concurrence entre deux méthodes bien différentes de se substituer au mode individuel : le mode simultané, codifié dans la *Conduite des Écoles Chrétiennes*, par Jean-Baptiste de la Salle, et le mode mutuel, exposé dans le **Rapport Carnot** de 1815.

En dépit des difficultés et en raison de la concurrence, il faut aller au plus pressé, sans prétendre à la perfection dans l'immédiat, et fonder rapidement le plus grand nombre possible d'écoles élémentaires. MM. Deshayes et de la Mennais le comprennent et agissent sans retard. Phase nécessairement tâtonnante et imparfaite, mais pourtant très fructueuse. En 1833, quand la loi Guizot entre en application, leur Congrégation compte déjà plus de 100 écoles dans les diocèses de

34. Chanoine François Mazelier (1795-1856), principal fondateur de la Congrégation de l'Instruction Chrétienne de Saint-Paul-Trois-Châteaux, diocèse de Valence - Ces Frères se réunirent aux Frères Maristes des Écoles en 1841. Voir ATC, VII, p. 140 et suivantes. (Arch. FIC, carton 118).

35. Arch. FIC, carton 118 - ATC, VII, p. 140.

Vannes, Saint-Brieuc, Rennes, Nantes. Résultat vraiment remarquable, obtenu en une quinzaine d'années seulement !

Mais, en ces débuts difficiles, les classes ne peuvent être confiées qu'à de jeunes maîtres, rapidement formés au noviciat. Quoi d'étonnant que M. de la Mennais ait dû, pendant plusieurs années, borner l'instruction de ses Frères aux notions élémentaires alors suffisantes pour satisfaire aux exigences des municipalités et des familles ?



Importance de l'instruction

S'il émet des réserves, signale des dangers, oppose quelques refus à des Frères qui souhaitent engager certaines études, l'abbé Jean ne se désintéresse pas des progrès de ses disciples dans les connaissances profanes. Il y voit un moyen indispensable d'apostolat qu'il faut, pour le bien des âmes, adapter constamment aux lieux, aux personnes et à la nature des besoins nouveaux que réclame l'évolution sociale.

Il voulait les Frères assidus au travail intellectuel et se montrait exigeant quant à leur présence à la salle d'étude la Règle leur en faisait une obligation. Elle prescrivait en effet que c'était là qu'ils devaient travailler à leur instruction et à la préparation de leur classe. Deux séances d'étude étaient prévues chaque jour, l'une le matin après la méditation, l'autre le soir après la classe. Le règlement des frères de Tréguier, par exemple prévoyait que, "le matin, de 6 h 15 à 7h, ils feraient des exercices de grammaire pendant l'étude et que, le soir, de 5h à 6h45, ils feraient successivement de l'arithmétique, de l'écriture et de la grammaire".

"Le Frère qui vivait seul dans un presbytère suivait un règlement analogue, tel celui dont l'emploi marquait, pendant l'étude du matin, une leçon de grammaire et la préparation de ce qu'il devait enseigner en classe, et pendant celle du soir, des exercices de grammaire et d'arithmétique, et une leçon de dessin linéaire et académique³⁶".

Des extraits de sa correspondance prouvent que le Père ne se contentait pas de vagues exhortations. Le 23 février 1823 il écrit au frère Laurent Haudry (1801-1876) à Quintin : "... Je vous recommande d'observer exactement les points de la Règle comme vous l'avez fait jusqu'ici, de travailler beaucoup ensemble pour votre instruction

36. H. Rulon, Petite histoire de l'Institut des FIC (1816-1860), inédit, arch. FIC, chap. XXI, p. 351 B

particulière. Le frère Jérôme sait bien le chiffre ; il aidera au frère Hilaire à l'apprendre". Peu de temps après, il écrit au même directeur de Quintin : "Le frère Hilaire aurait dû recevoir de vous des leçons de chiffre, car il est impossible qu'il l'apprenne tout seul" (17 juin 1823). - Autre lettre au frère Laurent : "Je vous recommande toujours le travail en commun pour l'écriture et le chiffre. Cela est bien essentiel ; autrement les frères des classes inférieures ne feraient aucun progrès" (21 avril 1824)³⁷.

Pour illustrer à la fois la pensée et l'action du Père en ces débuts de la Congrégation, il vaut la peine de prolonger les citations qui, d'ailleurs se complètent et surtout rappellent aux directeurs d'écoles de veiller avec soin à la formation religieuse et pédagogique de leurs adjoints, ainsi qu'à leur instruction profane.

Au frère Ambroise Le Haiget, directeur à Tréguier :

- 11 février 1827: "Le frère Zacharie est peu instruit, mais il est capable de le devenir : ne négligez rien pour son avancement et le bien former."

- 23 septembre 1827: "Je vous recommande d'avancer les frères dans leurs études le plus possible ; je sais que vous avez peu de temps, mais, enfin, faites de votre mieux".

- 16 avril 1828: "Le frère Bernardin Morin est un peu jeune, mais il est excellent sous tous les rapports et je suis persuadé qu'il se fera respecter des enfants parce qu'ils verront bientôt qu'il est instruit. Il réussit à merveille à Ploërmel dans notre grande classe" (Il avait 16 ans à son arrivée à Tréguier, en mai 1828... Arch. PIC, carton 102). - 18 octobre 1829: "Tâchez de trouver un peu de temps chaque jour pour fortifier le frère Éléonore sur le chiffre".

Le Père connaît chacun de ses fils spirituels et s'intéresse à eux individuellement, surtout une fois qu'il les lance dans l'activité scolaire. Il les conseille, les encourage selon leurs talents et leur degré d'avancement. Au frère Lucien, à Tréguier, en 1832: "Ne cessez pas de vous appliquer au dessin". - Au frère André : "Vous êtes encore peu instruit, mais avec un peu de temps, vous acquerez les connaissances qui vous manquent... Il est nécessaire que vous puissiez enseigner aux

37. Arch. FIC, carton 85 d. On y trouve un registre contenant la copie, par le frère Laurent, des lettres que lui adressait le P. de la Mennais. Il n'est pas inutile de rappeler ici une information du Fondateur à Mgr Mannay, évêque de Rennes. Elle est datée du 21 octobre 1822, donc des origines de la Congrégation : ... Quand ils sont deux, le frère de la seconde classe n'est qu'un simple novice ; pourvu qu'il soit capable de montrer à lire et de tenir une classe suivant notre méthode, cela suffit, et le frère de la première classe achève son instruction et le forme sans qu'il m'en coûte". Arch. FIC. Lettre citée par Ropartz, p. 375.

novices la "règle de trois", de société et d'intérêt. Dans la campagne, on ne peut pas porter aussi loin l'enseignement du chiffre, mais dans les villes, cela devient indispensable". (26 décembre 1823).

Il est bien au fait des détails de leur vie courante et sa correspondance est émaillée d'allusions souvent savoureuses : "Je consens à ce qu'on lise et à ce qu'on étudie la géographie durant les longues... récréations P', écrit-il au frère Laurent, à Quintin, le 10 octobre 1832.

Quand l'occasion s'en présente, il ne manque pas de souligner les heureuses dispositions de ses Frères. Le 17 mars 1828, frère Ambroise reçoit ce mot : "Je pourrai vous envoyer pour Pâques un de nos petits frères. Ils sont fort instruits et réussissent à merveille à Ploërmel, pour l'écriture, la grammaire et le dessin. Ils sont plus avancés qu'aucun des anciens".

A remarquer ici l'importance apportée à la calligraphie³⁸. Les maîtres devaient enseigner, en plus de la lecture, plusieurs genres d'écriture afin de rendre leurs élèves aptes à déchiffrer les manuscrits... pas toujours lisibles - un peu comme de nos jours³⁹.

En France comme ailleurs, l'apprentissage de ce que les Anglais désignent par les trois "R" (writing, reading, arithmetic), alors comme maintenant, était l'essentiel de l'élémentaire pour se débrouiller dans la vie. Mais, même pour des éléments, les instruments pédagogiques faisaient terriblement défaut : les syllabaires... latins gardaient toujours la prépondérance, les méthodes d'écriture n'existaient guère et il en était de même des manuels scolaires. L'abbé Jean y remédie dès qu'il le peut ; il choisit le syllabaire français - et non latin - pour ses premières écoles ; il fait préparer des tableaux F.I.C. pour la lecture : "Nous faisons nous-mêmes nos tableaux", écrit-il à l'abbé Mazelier ; il a chargé le frère Antonin d'en confectionner, vu que le gouvernement ne fait rien dans ce buta ; sans tarder, il demande à M. Querret de rédiger des manuels d'arithmétique bien que l'enseignement du "chiffre" ne soit pas obligatoire pour le primaire. Rapidement, l'expérience aidant, la Congrégation dispose de bons éducateurs, de professeurs valables et de manuels convenables. En voici un témoignage intéressant.

38. Voir exemples d'écritures diverses dans Un siècle annexes I et II, VII et VIII.

39. Qu'on nous permette la digression suivante. Pendant longtemps, on accorda une grande importance, dans l'enseignement, à l'étude de l'arpentage et du métrage. En 1837, les frères qui partent pour les Antilles en emportent un traité, celui de Lamothe. Cet engouement venait du besoin qu'éprouvaient les paysans de contrôler les arpenteurs, comme ils voulaient contrôler les hommes de loi en faisant apprendre 8 lire les contrats à leurs enfants.

40. Détails dans Un siècle de pédagogie, p. 34 et 45.

Des résultats probants

L'inspecteur Rabillon écrit, après une visite officielle au pensionnat de Ploërmel, en 1828 :

... Nombre de pensionnaires : 40 ; il pourrait y en avoir 80. L'enseignement est parfait ; les élèves font des progrès surprenants. Le frère Ignace, qui a déjà commencé un cours de dessin linéaire, aura cette année 30 élèves. Ceux des Frères qui se distinguent dans la maison par des talents peu communs sont, outre le frère Ignace : frère Ephrem, maître des novices ; frère Olympe, maître de dessin et d'écriture ; frère Eutrope, chef de l'école primaire, frère Dosithée, maître du pensionnat.

"Le comité de Ploërmel a désigné pour une médaille d'argent le frère Ignace, directeur de l'école-modèle, homme plein de talents et de vertus, éminemment propre à toutes les parties de l'enseignement primaire, très instruit dans plusieurs arts et qui a commencé à joindre à ses autres occupations l'enseignement du dessin linéaire. M. de la Mennais qui s'y connaît en hommes, l'a établi le premier assistant de son Ordre et je ne crois pas qu'aucun membre primaire de l'Académie puisse lui disputer la distinction que l'on réclame pour lui .. (41)

Pour mieux atteindre son but et créer de saines traditions dans son Institut, le Père insiste beaucoup sur la pédagogie. Au mode d'enseignement individuel encore d'usage courant et à la méthode mutuelle qui connut une "fulgurante expansion" jusqu'à 1824, et un "bref renouveau" entre 1828 et 1833⁴², il préféra le système pédagogique de Jean-Baptiste de la Salle préconisant le mode dit simultané qui avait fait ses preuves.

Comme M. Deshayes à Auray, M. de la Mennais à Saint-Brieuc s'adressa aux "Grands Frères"⁴³ pour assurer une partie de l'instruction de ses premiers novices. L'un de ceux de la ville vint leur enseigner l'écriture, le calcul et la grammaire. Par le fait même, il leur donnait un

41. Arch. Nat. F. 17 10214.

42. Raymond Tronchet, F.E.C., L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833, thèse de doctorat, 1972, 3 vol., 528, 636 et 667 pages.

43. L'expression "Grands Frères" désignait les Frères des Écoles Chrétiennes parce qu'ils étaient les aînés des Frères-Enseignants - L'expression "Petits Frères" fut longtemps officielle dans quelques Congrégations (comme Frères Mineurs), par ex. : Les Petits Frères de Marie ou Maristes ; elle est sans doute un souvenir de l'Italie où les moines sont des Frati et les autres Frères des Fratelli. Les Pères de la Mennais et Deshayes l'employaient parfois pour leurs sujets.

aperçu de sa méthode pédagogique. Plus tard, le Fondateur imposa ses disciples la Conduite des écoles, ainsi que Les devoirs du chrétien'. A ses yeux, la formation de bons maîtres et de bons catéchistes était donc d'une extrême importance. A Ploërmel, les novices ne consacraient pas moins de deux heures par jour à l'étude de la religion, et la pédagogie n'était pas oubliée.

Si l'abbé Jean se réjouit des excellents résultats obtenus par ses Frères, il ne manque pas de leur rappeler la fin première de leur apostolat :

"Je vois avec plaisir, écrit-il au F. Liguori-Marie, les progrès de vos élèves dans les sciences humaines ; toutefois, ce que je désire par-dessus tout, c'est d'apprendre qu'ils en fassent de plus grands encore dans la science des saints ; vous avez à leur donner non seulement l'instruction mais encore l'éducation chrétienne ; que ce soit là l'objet principal de vos soins et de vos travaux." (ATC, IV, 123).

Les manuels scolaires

Il n'y avait guère de manuels scolaires, avons-nous vu, et ceux dont on disposait plaisaient peu à l'abbé de la Mennais ; il était rigoureux quant à leur choix au point d'interdire les fables de La Fontaine à cause de leur morale trop terre à terre. C est précisément à propos d'un de ces manuels qu'il répond au ministre Salvandy :

"Je suis désolé de vous refuser, Monsieur le Ministre, mais jugez vous-même : mes écoles sont fondées pour faire connaître Jésus-Christ et le livre que vous me proposez ne cite même pas son nom !"⁴⁶

Il ne voulait pas de journaux pour ses Frères ; non plus que le latin que beaucoup considéraient comme essentiel à toute culture ; il affirmait que dans leur cas, les Frères y perdaient un temps plus utilement employé à d'autres disciplines.

Afin que les Frères puissent s'appuyer sur des règles grammaticales précises et adaptées au temps, il demanda à l'abbé Brouster de

44. La Conduite des écoles et Les devoirs du chrétien sont de M. de la Salle. Ces deux ouvrages seront revus et remaniés plus tard (Cf. Laveille, t. II, p. 19).

45. Ibidem. Cependant, la formation pédagogique laissait à désirer dans les débuts, voir p. 23, 24.

46. 1: M. de la Mennais, Anthologie tirée de ses oeuvres, 320, Idées, chap. 7, p. 73 - Lav. tome II, p. 408.

préparer une "Grammaire française". Lui-même, quand il le peut, sans l'aide de manuels ad hoc, donne "avec une exquise jouissance" des cours de littérature que ses abondantes lectures lui permettent d'illustrer avec beaucoup d'aisance. Former d'habiles instituteurs aussi bien que d'excellents religieux demeurait sa hantise.

D'ailleurs, l'heure sonne tôt de faire donner un enseignement d'un ordre plus élevé, surtout dans les villes. L'abbé Jean se fait alors aider par des amis à la fois instruits et fervents chrétiens. Ainsi, il recourt M. Querret, brillant universitaire dans le domaine scientifique. En 1822 celui-ci, à la demande de l'abbé Jean, publie des "Leçons élémentaires d'arithmétique pratique". Après 1830, toujours à la demande des Frères, il rédige une série *de* traités scientifiques plus développés ; à Pleurtuit, il donne aux novices des leçons de géographie, de physique, d'hydrographie... Remarquons que c'était avant la loi Guizot.

Peu à peu, prenant la relève des aides bénévoles laïcs, les Frères composeront eux-mêmes des manuels à l'usage des maîtres et des élèves. Ajoutons que cette tradition se maintiendra dans l'Institut aussi longtemps que les autorités gouvernementales n'y mettront pas obstacle, directement ou indirectement.

Troisième partie : **SOUS UNE LÉGISLATION OPPORTUNE (1833)** **La réforme scolaire de Guizot**

Il était patent que le dévouement individuel et l'initiative privée, malgré toutes les ingéniosités par lesquelles on s'efforçait de dégager les ressources indispensables, n'auraient absolument pas pu étendre l'instruction élémentaire à toute la France et dans des conditions convenables. Soit conviction désintéressée, soit opposition au précédent régime politique, jugé "obscurantiste", les libéraux de 1830 entreprirent de doter le pays d'écoles au moyen d'une réforme radicale des structures.

Le 28 juin 1833 paraît la loi Guizot qui fait de l'enseignement élémentaire un service public. Toute commune ou groupement de communes voisines doit entretenir au moins une école primaire élémentaire qui peut être affectée, à titre d'école communale, à l'un des cultes reconnus par l'État. Le programme d'étude doit comporter un ensei-

47. Jean Querret (1783-1839). Voir Annexe II, p. 59.

gnement moral et religieux. A tout instituteur communal, il est attribué un local pour se loger, un autre pour recevoir ses élèves, et un traitement minimum de deux cents francs par an. Toute commune doit obligatoirement inscrire à son budget des dépenses de l'instruction publique.

Sont admis gratuitement dans l'école communale élémentaire les élèves de la commune ou des communes réunies, que les conseils municipaux auront désignés comme ne pouvant payer aucune rétribution.

D'après la loi Guizot, les écoles primaires publiques étaient à la fois communales et confessionnelles. Le choix des maîtres, le contrôle de leur enseignement, l'administration financière de l'école, la tenue des locaux scolaires dépendaient du conseil municipal, avec un certain contrôle du comité d'instruction primaire établi dans chaque chef-lieu d'arrondissement.

Sans être parfaite, cette loi comportait de sérieux avantages dont profita habilement l'abbé de la Mennais, même si certains règlements subséquents - concernant les brevets, par exemple - lui causèrent des désagréments. En bon Breton, il profita du vent en poupe pour stimuler ses disciples vers tout progrès qui améliorerait le sort de leurs écoles et des familles modestes. Les Frères devenus, pour la plupart, instituteurs communaux le secondèrent avec zèle et méritèrent la réputation flatteuse dont ils étaient généralement entourés.

Disons aussi que, au plan financier, la loi Guizot favorisa les œuvres du Père Fondateur et que ses rapports avec le Gouvernement furent facilités du fait qu'il devint un collaborateur franc et fidèle, même quand il dut défendre ses intérêts contre des autoritarismes gênants.

Ces renseignements vont nous permettre de mieux comprendre l'évolution du Père concernant l'expansion des études profanes de ses Frères enseignants.



La loi Guizot est promulguée le 28 juin 1833, donc peu avant les vacances. Le Père de la Mennais ne manque pas d'y faire allusion

48. Cf. Gréard, La législation de l'instruction primaire en France, T. II (1833-1847), p. 44 et suivantes. La loi Guizot créait deux brevets. Le brevet supérieur seul était exigé du directeur d'une école primaire supérieure. Avec l'aide de M. Querret, le Père de la Mennais s'empressa d'y préparer quelques Frères.

devant les Frères en retraite, et d'en tirer les conséquences relatives à la formation intellectuelle de ses disciples⁴⁹ :

"Vous allez, du moins pour la plupart, vous trouver dans une position nouvelle, vos écoles devenant communales [...]. Pour gagner la confiance des communes, pour triompher de vos adversaires qui seront ceux de la religion elle-même, vous serez obligés d'élever votre propre instruction et de donner, plus que jamais, de l'éclat à vos écoles..."

Mais le Fondateur n'hésite pas à les mettre en garde contre les dangers qui pourraient naître, pour leur vocation, d'une "importance excessive" accordée aux études personnelles :

"Ce n'est pas que je n'aie un grand désir de vous voir faire des progrès toujours nouveaux dans les diverses connaissances que vous devez communiquer aux enfants et sans lesquelles vous ne les attireriez jamais dans vos écoles... Mais je redoute pour vous la science quoique bonne en soi, comme une mère redoute pour un enfant à peine sevré, le pain trop substantiel dont se nourrit l'homme fait" [...].

Le noviciat de Ploërmel

C'est sur la formation donnée au noviciat que va retentir d'abord la loi Guizot. Que le Père de la Mennais ait considéré comme capitale la formation donnée à Ploërmel, à partir de 1824, année de son installation dans la maison principale de son Institut, nous paraît tout à fait normal et évident. Tous ses sujets y passaient plus ou moins de temps selon leur âge et leurs antécédents scolaires. Ils y puisaient les principes qu'ils actualisaient par la suite dans leur carrière d'enseignants.

"Seuls des hommes d'un idéal élevé et de vertu éprouvée, disait il, peuvent remplir dignement une mission si sublime, délicate et qui réclame un dévouement d'autant plus coûteux qu'il est plus humble, plus monotone et continu". Jusqu'à la fin de sa longue vie, il consacra lui-même à *ce* qu'il voulait être un corps d'élite, le meilleur de ses énergies et de son cœur.

On connaît bien l'organisation des études dans la première classe du noviciat grâce à un abbé Vincent, inspecteur général de l'Université, qui en fait la description dans un rapport au ministre, en juin 1855. Il

49. Archives FIC, registre VII : Sermons aux Soeurs et aux Frères. Ouverture de la retraite des frères, 1833.

passa trois jours à la maison mère, "suivit, écrit le Frère Cyprien, les cours du noviciat et témoigna une grande satisfaction de tout ce qu'il avait vu".

S'il se borne dans son rapport à mentionner brièvement la partie obligatoire du programme, par contre, il insiste sur les deux cours annexes, qu'il désigne sous les noms de "général" et de "spécial". Le cours général avait pour objet les matières facultatives du programme :

"On enseigne au noviciat, écrit l'inspecteur, l'arithmétique appliquée, l'arpentage, le nivellement, le dessin linéaire avec application aux machines simples et aux constructions ordinaires, la pédagogie, le chant religieux. Cette année, par exception, il n'y a pas de géographie et d'histoire ; mais on doit les reprendre incessamment. Il existe encore au noviciat des cours "spéciaux" portant sur l'arithmétique théorique, le dessin académique, l'anglais pour les écoles coloniales, la navigation pour les écoles du littoral, la géométrie et la trigonométrie ; on donne aussi des cours d'algèbre"⁵¹

La majorité des étudiants de cette "première classe" était, non des novices, mais plutôt des Frères venus à Ploërmel en stage, les uns pour s'y préparer au brevet, les autres pour y apprendre des matières facultatives ainsi que les disciplines spéciales enseignées dans les établissements importants. Ces stages, à l'époque du rapport cité, étaient d'autant plus nécessaires que les cours supérieurs, les écoles coloniales et les cours d'hydrographie s'étaient multipliés après 1850. Il faut voir dans l'institution de ces stages une des initiatives les plus heureuses et les plus fécondes de notre Fondateur ; création où se reconnaît l'homme soucieux de valoriser l'enseignement de ses Frères et de leur faire acquérir des qualifications professionnelles indiscutables".

Le retour à Ploërmel, pour y recevoir un complément de formation était certainement opportun, surtout en ce qui regardait la pédagogie, discipline trop peu enseignée au noviciat. Il y avait bien dans son voisinage une classe pour enfants pauvres qui servait de champ d'application et aurait pu permettre aux futurs instituteurs de mettre en pratique les notions puisées dans la Conduite des écoles, mais ils n'y passaient que très peu de semaines, avant de quitter Ploërmel. C'était bien insuffisant pour les préparer à la tâche exigeante et ardue qui les

50. Lettre au Frère Ferdinand, 11 juin 1855, arch. FIC.

51. Arch. nat. F 17 12474.

52. Petite histoire, op. cit., chap. XXIV, p. 401.402.

attendait. Qu'on ne s'étonne donc pas du rapport sévère de l'inspecteur Martin, en 1838. Il incrimine :

"Le défaut d'expérience des Frères, l'absence de procédés pédagogiques et de méthode : vice organique dû à un trop court séjour au noviciat dans la maison principale, de laquelle on ne peut dire que du bien comme école d'enseignement, mais non comme école spéciale de pédagogie."⁵³

La **Conduite des écoles** était un ouvrage de grand mérite, mais il avait vieilli, datant du début du 18^e siècle. Les révisions de 1828 et 1837 n'avaient pas supprimé certains procédés traditionnels, condamnés par l'expérience, par exemple, l'étude successive de la lecture et de l'écriture. Ces imperfections n'échappaient pas au Père de la Mennais qui, en 1844, substitua, dans l'étude de la lecture, la méthode phonétique à la méthode d'épellation, recommandée par la **Conduite**.

Les novices et les jeunes Frères ne possédaient que cet ouvrage de pédagogie, mais les professeurs du noviciat étaient mieux nantis. Ils pouvaient consulter le **Cours de pédagogie** d'Ambroise Rendu (1841) et le **Manuel de pédagogie** d'Ovenberg, traduit en 1844. Sans doute aussi, le Fondateur laissait-il à leur disposition les revues pédagogiques auxquelles il était abonné.

Le Fondateur se préoccupa d'améliorer, avec l'aide d'un personnel de choix, cette situation qu'il déplorait. Une fréquentation plus assidue de la classe d'application, la valeur du Frère Étienne qui en avait la responsabilité, produisirent les effets les plus favorables que souligne un Frère de l'époque : "La Congrégation a retiré des résultats heureux de cette classe dans laquelle ont débuté tous ceux qui, aujourd'hui, sont à la tête de nos grandes écoles".

Le Père de la Mennais n'est pas moins satisfait des progrès réalisés. Déjà, en 1845, il se félicitait de pouvoir présenter à l'archevêque d'Auch, comme "spécialistes en pédagogie", les Frères Hippolyte, Bernardin, et Itaséas, employés au noviciat. Les autorités académiques elles-mêmes, n'ignoraient pas les progrès réalisés. Le gouvernement de la IP République admettait certains religieux enseignants dans les commissions d'examen. Le 21 janvier 1851, le Fondateur pouvait écrire au Frère Cyprien Chevreau, directeur de l'école de Pordic' :

"Sur ma désignation, le Conseil académique de St-Brieuc vous a nommé membre de la commission chargée d'examiner les

53. Arch. départ du Morbihan

54. Arch. FIC, carton 90.

aspirants au brevet pour l'enseignement primaire [...] Le frère Julien a été également nommé à Rennes, et le frère Bernardin Vannes."

La Congrégation possédait déjà, à cette époque, un bon nombre de pédagogues avertis. Ajoutons que les autres études ne restaient pas à la traîne et progressaient sensiblement, en partie, à cause des exigences accrues pour l'admission au noviciat. Le Frère Abel Lucas, directeur de l'école de Plouha, constatait, en 1852, une "hausse considérable de l'instruction dans l'Institut" ; et voici l'explication qu'il fournit : "Pour entrer au noviciat en 1852, un jeune homme devait être aussi instruit qu'un Frère qui en sortait dix ans auparavant". Les Frères plus instruits en formèrent d'autres à leur tour et tissèrent peu à peu comme un réseau de coutumes et de traditions qui perdurèrent dans la Congrégation.

L'expansion rapide de l'Institut de Ploërmel, la qualité de la formation qu'y reçoivent alors les sujets, les jugements, généralement favorables, portés sur les écoles, sont vite connus et appréciés, même au-delà des frontières. Plus de soixante évêques, y compris le cardinal Wiseman, écrivent au Père de la Mennais pour lui demander des Frères ou le consulter sur la marche à suivre pour créer une congrégation comme la sienne. Des hommes politiques éminents lui témoignent une éclatante estime, tel le comte de Falloux qui, au moment où se prépare la loi scolaire de 1850, sollicite instamment les "lumières" de l'abbé Jean sur l'état de l'enseignement primaire et les remèdes propres remédier aux abus. En 1853, c'est au Fondateur de Ploërmel qu'il confie son école de Bourgd'Iré (Maine-et-Loire). Il lui est envoyé un sujet d'élite sur lequel le comte ne tarit pas d'éloges.

En 1851 déjà, le protestant Guizot avait sollicité le même service au bénéfice de l'école qu'il fondait à St-Ouen-le-Paing (Calvados). Nous ignorons la réponse du Père de la Mennais. Il dut exprimer ses regrets de ne pouvoir satisfaire l'homme d'État, car aucun Frère ne fut désigné pour le poste.

Quels meilleurs témoignages en faveur de la formation donnée par "l'ignorantin breton" que ces sollicitations d'un Guizot et d'un Falloux qui eurent, en France, la responsabilité première de l'Instruction publique !⁵⁶

55. Petite histoire—, chap. XXIV, p. 401.

56. Cf. Lay. 11, pp. 526-527, et Herpin, L'abbé Jean-Marie de la Mennais, p.196 : Paris, le 12 février 1851: Lettre de Guizot à M. de la Mennais.

L'orthographe à l'honneur

Nous le savons, plusieurs des novices reçus dans la Congrégation sont bretonnants et doivent se perfectionner en langue française, comme d'ailleurs bien des aspirants issus d'autres régions de la Bretagne. A ce sujet, le Père de la Mennais donne des conseils paternels qui font peut-être sourire mais qui, de nos jours encore, ne seraient sans doute pas inutiles à des finissants de lycée ou de collège...

"Je remarque de nombreuses fautes d'orthographe dans votre lettre, écrit le Père au Frère Étienne-Marie. Appliquez-vous à copier soit l'histoire sainte soit l'histoire de France, afin d'apprendre par l'usage à écrire correctement les mots." (25 décembre 1837). Au Frère Urbain, le 24 octobre 1838: "Il est bon de copier ; cependant, il ne faut pas négliger l'étude et surtout, appliquez-vous à l'écriture et apprendre l'orthographe" (9 novembre 1838).

En février 1850, il s'adresse au Frère Gonzalve Le Déroff : "Votre lettre n'est pas mal écrite. Cependant, j'y remarque quelques fautes d'orthographe qu'il vous eût été facile d'éviter. Ayez soin de vous y exercer ; on apprend beaucoup par l'usage. D'ailleurs, le frère Abel met sans doute un zèle tout particulier à vous instruire" (13 février 1850). Quelques mois après, le 28 juin, il félicite le même Frère : "Je suis content de votre lettre : elle est bien écrite et je n'y remarque aucune faute d'orthographe...". Et encore ce conseil au Frère Eustache : "...Étudiez spécialement avec beaucoup de soin l'orthographe et la grammaire, et exercez-vous à résoudre beaucoup de problèmes" (7 mai 1850)".

Élever le niveau d'instruction et fortifier la base

En 1831, l'abbé de Verdalle, informe M. de la Mennais de son projet de fonder en Auvergne un Institut analogue à celui de Ploërmel qu'il connaît bien pour avoir séjourné deux ou trois ans à Saint-Brieuc, auprès de son oncle, Mgr de la Romagère.

Comme d'habitude, en pareil cas, l'abbé Jean lui promet toute l'aide possible : "Je vous donne la certitude du zèle que je mettrai toujours à m'associer à vos efforts pour le succès de la belle et sainte oeuvre que vous avez le dessein d'entreprendre". L'initiative ne connaît pas le succès escompté, mais la réponse de M. de la Mennais, datée du

57. Les concours de dictées et divers jeux radiophoniques ou autres, aujourd'hui la mode, enrichissent le vocabulaire et conduisent à s'en servir correctement, quant au sens et à l'orthographe... M. de la Mennais n'avait pas tort d'attacher de l'importance à cette discipline !

31 août 1831 contient de nombreux conseils dont un paragraphe, tout au moins, trouve ici sa place :

"L'essentiel pour réussir est de bien commencer ; avant tout, vos jeunes maîtres devront avoir une piété solide, une humilité sincère, un désintéressement et une patience à toute épreuve. Toutefois, il faut aussi qu'ils aient une instruction plus étendue, plus variée, des talents supérieurs à ceux que l'on trouve ordinairement parmi les instituteurs primaires du même pays. Plusieurs essais du genre de celui que vous allez faire n'ont pas réussi, parce qu'on est allé trop vite, et parce qu'on n'a pas pris le temps nécessaire pour donner aux premiers établissements une sorte d'éclat, qui n'a pas, il est vrai, un grand prix en soi, mais qui est indispensable néanmoins dans ce siècle pour attirer la considération et la confiance."

Un peu plus tard, dans une lettre du 8 février 1833, M. de la Mennais tint des propos analogues à l'abbé Mazelier⁵⁹, propos très différents de ceux qu'il lui avait tenus en 1825. C'est que la situation change. Le projet Guizot est à l'étude. M. de la Mennais sait qu'il faut s'attendre à des exigences accrues au niveau du brevet de capacité indispensable aux titulaires d'écoles :

"Il est fort important, dans les circonstances actuelles, de fortifier et d'élever notre enseignement : déjà partout où il y a eu libre concurrence, nous l'avons emporté, et c'est un avantage qu'il ne faut pas perdre, car sans cela, nous ne ferions pas le bien longtemps."

Et il ajoutait :

"Peu de temps après Pâques, nous imprimerons le premier volume d'un cours élémentaire de mathématiques appliquées aux arts : nous commencerons par l'algèbre ; viendra immédiatement après, la géométrie ; ensuite nous ferons une collection de petits traités d'application aux arts et métiers, si bien que l'enfant qui, dans nos grandes écoles, aura appris deux volumes de mathématiques pures (algèbre et géométrie) pourra étudier et facilement comprendre celui des autres volumes du cours qui sera relatif à la profession qu'il aura voulu embrasser ; il aura donc sur ces sujets, des connaissances positives et rigoureuses."⁶⁰

58. Arch. FIC. Texte reproduit et commenté dans la Nouvelle Revue de Bretagne, nov.-déc. 1953, p. 404. Art. de M. Pocquet du Haut-Jussé, p. 66. Voir plus haut, p. 11.

59. Voir plus haut, p. 14.

60. Arch. PIC - Lettre du 8 février 1833 reproduite dans ATC, VII, p. 169.

Histoire de brevets

Avec la loi Guizot confirmant l'obligation d'un brevet de capacité pour les titulaires d'écoles, proclamée dès 1831, le Père se voit dans la nécessité de renforcer les études de ses disciples. De plus les programmes scolaires s'étoffent, exigeant plus de connaissances que celles imposées par l'ordonnance royale du 29 février 1816. La loi du 28 juin 1833 prévoit deux brevets de capacité, l'un pour l'enseignement primaire élémentaire, l'autre pour l'enseignement primaire supérieur. Ces brevets ne s'obtiennent pas toujours aisément, certains jurys se montrant rigoureux, surtout quand un brin de sectarisme les oppose aux Frères. M. de la Mennais eût aimé, pour les petites écoles rurales, le maintien de l'ancien examen du r degré.

Par ailleurs, l'enseignement professionnel débute ou se développe pour répondre aux exigences d'une société économique en progrès... Bien loin d'y être hostile, M. de la Mennais le favorise autant que ses moyens financiers le lui permettent.

Le diplôme ne confère pas nécessairement des aptitudes pédagogiques et ce n'est pas toujours le maître le plus instruit qui obtient les meilleurs résultats, mais la loi, c'est la loi !⁶¹ Malgré ses répugnances connues et légitimes, l'abbé Jean fait face aux nouvelles dispositions légales. S'il ne peut, sans désorganiser ses écoles, présenter tous ses Frères au brevet en même temps, il tient cependant à ce qu'ils l'obtiennent tous et à ce qu'ils fassent bonne figure aux examens. Il ne néglige rien pour y parvenir. Un coup d'oeil sur sa correspondance est la fois intéressant et révélateur. Il ne perd pas le nord, sait contourner les difficultés courantes, patienter... et faire patienter ! Au bout de sa plume coule souvent un peu d'humour, et il souriait certainement en traçant telle ou telle ligne. Voici un nouvel extrait de lettre à l'abbé Mazelier (20 janvier 1835) :

"Les brevets sont, il est vrai, très difficiles à obtenir ; cependant, j'en ai arraché sept au premier examen auquel mes frères se sont présentés [...]. Mais il a fallu renforcer les études, et pour cela, je fais faire les classes de mes novices à Ploërmel par des ecclésiastiques qui se dévouent comme moi, à cette excellente oeuvre, et brevetés eux-mêmes. Nous suivons, pour l'instruction des frères, la marche indiquée par le **Manuel à l'usage des aspirants aux Brevets de capacité du r et du 2 degré**, gros volume in-8 que je vous engage à acheter, dans lequel on trouve un

61. Voir dans "Idées, p. 104 et suiv., l'intéressant article relatif aux brevets exigés des maîtres.

mélange informe de choses niaises et de choses vraiment utiles. Que ce soit un ouvrage bien ou mal fait peu nous importe, puisqu'il s'agit seulement pour nous de préparer nos gens à répondre à ce qu'on leur demandera, à tort ou à raison."⁶²

Il stimule constamment ses Frères à se tenir à la hauteur des exigences officielles et même à les dépasser. A M. Querret, le 7 septembre 1834, il écrit :

"J'envoie à Pleurtuit le frère Thaddée ; j'ai l'espérance que vous voudrez bien lui donner de temps en temps quelques leçons, comme vous l'avez promis."

En une autre occasion, sa satisfaction éclate :

... Ce que vous dites du frère Bernard me fait grand plaisir ; j'en ai un autre ici dont La Provostaye est enchanté : ce sera un maître de première force. Quand vous viendrez à Ploërmel, j'aurai l'honneur de vous le présenter avec quelques autres qui ne vont pas mal..."⁶³

Au Frère Gérard Le Texier, le 1er avril 1837 :

"Cela me ferait beaucoup plaisir que vous étudiiez avec ardeur. Allez deux temps en temps chez M. Querret qui ne demande pas mieux que de vous donner les explications dont vous avez besoin (et avec le frère Bernardin quand il est de passage à Dinan). Profitez aussi de celles de M. Massé sur la grammaire. Il est à souhaiter qu'il puisse vous donner des leçons régulièrement."

Comment M. de la Mennais pouvait, à travers toutes ses préoccupations journalières, garder... à l'oeil chacun de ses disciples, est une énigme. Il parle au frère Laurent, directeur de Quintin, d'un jeune religieux qui deviendra célèbre dans la Congrégation : "Je voudrais que le frère Cyprien se préparât à l'examen. Qu'il s'applique particulièrement à l'étude de la grammaire et de l'arithmétique raisonnée..." (9 mai 1835). Le frère Cyprien durant les soixante et un ans qu'il vivra encore, fera bien autre chose que de la grammaire et de l'arithmétique ! Le frère Alippe, lui, doit "donner plus de temps à son instruction, chose à laquelle je tiens extrêmement. Ayez un grand soin sous ce rapport."⁶⁴

62. Arch. PIC, carton 118 - ATC. VII, p. 171.

63. Arch. FIC, carton 19 : A M. Querret le 30 janvier 1834.

64. Au frère Ambroise, 24 février 1836.

Un peu plus tard, il se préoccupe d'un autre sujet placé sous la direction du frère Ambroise à Tréguier :

"Je vous recommande d'envoyer ici le frère Liguori Le Roux, aussitôt que vous le pourrez, car je tiens à ce qu'il ait un brevet au mois de septembre prochain et, pour cela, il a besoin de revenir Ploërmel et d'étudier avec des maîtres pendant un certain temps."

- Volontiers, il badine avec ce cher Ambroise :

"Le frère Arcade est joliment instruit, il a suivi pendant quelque temps le cours que l'on fait à Ploërmel pour ceux qui se préparent au brevet..." (13 avril 1839).

Au frère Mériadec :

"Je recommande au frère Philorome Guilloux de soigner les études du frère Gélase, parce que mon intention est que le frère Gélase se présente à l'examen le plus tôt possible. Recommandez-lui de s'appliquer avec zèle" (10 mars 1847).

Dans le même style, il écrit au frère Abel cette gentille remarque :

"Le frère Galgan a de l'intelligence et, ce qui vaut mieux, il est un bon frère. Ayez soin de son instruction" (11 avril 1847).

Au même frère Abel Lucas, le 13 septembre 1844 :

"Continuez à donner des leçons au frère Éric et ne négligez rien pour qu'il en profite au mieux."

Il a souvent stimulé quelques Frères à approfondir les mathématiques. Le 4 février 1852, il permet au Frère Edmond l'étude de la géométrie et de l'arpentage. Mais, ajoute-t-il, "il faut commencer par la géométrie et l'algèbre" et il lui conseille d'utiliser les manuels de M. Querret.

Quelques principes mennaisiens

Certains s'étonnèrent de voir M. de la Mennais, d'abord si réservé vis-à-vis de la "science qui enfle" et si vigilant pour restreindre l'instruction de ses fils spirituels aux nécessités de leurs modestes fonctions, leur faire donner par la suite une culture littéraire soignée et les lancer, sans frein apparent, dans la carrière des recherches scientifiques. Et pourtant, il ne dérogeait, alors nullement aux principes fixés aux débuts de son institut.

L'abbé de la Mennais "croyait qu'il ne fallait pas craindre de développer l'intelligence des Frères, afin qu'en se plaçant au premier

rang parmi les instituteurs, ils pussent mériter la confiance de l'administration et des familles et apporter dans leur ministère un esprit plus large et plus élevé [...]. Il voulut même que toutes sortes d'arts fussent exercés dans la Maison mère, moins encore pour créer des ressources l'oeuvre, que pour ouvrir aux jeunes novices des idées qu'ils trouveraient plus tard à appliquer, et qui les rendraient utiles...⁶⁵

Mais il ne favorise pas ce développement intellectuel indistinctement, sous l'impulsion du moment, du sentiment ou au hasard du premier besoin. Il a des principes bien arrêtés. Tout d'abord ce que les modernes appelleront le "principe de Peter"⁶⁶ :

"Pour être heureux dans la vie, dans sa carrière, et pour fournir un rendement optimal en toute organisation, il importe, non seulement de connaître ses limites, mais de les respecter et de ne pas aspirer à des fonctions qui les dépassent."

Dans sa Congrégation, le Père sait que tels sujets peuvent briller dans les derniers rangs, mais non ailleurs. Aussi ne craint-il pas de ramener à la réalité ceux qui s'illusionnent ou nourrissent des ambitions désordonnées. La simple envie de paraître pouvait engager des sujets à poursuivre des études qui ne leur convenaient pas. Le Fondateur réagit alors avec vigueur.

En janvier 1851, âgé de 24 ans, le frère Samuel-Marie fonde l'école de Saint-Martin-des-Prés. M. de la Mennais l'en retire dès mars 1852 et en donne le motif au Recteur d'Académie (27 mars 1852, reg. de corn. FIC, 1852-54) :

"La musique lui a tourné la tête il se croit un homme de génie un autre Palestrina : sa vocation est de réformer le chant ecclésiastique, et d'aller à Paris, au Conservatoire perfectionner ses talents. Six mois de hautes études lui suffiront pour devenir un grand artiste et comme tel il fera à la Congrégation un honneur infini. Tous les mots soulignés sont extraits de ses lettres."

C'est le 19 février 1852 que le frère Samuel sollicite l'autorisation d'effectuer un stage au Conservatoire de Paris. La réponse du Père est du 25 de ce même mois :
Mon très cher frère,

"Votre orgueil m'effraie et votre si triste état d'esprit m'inspire

65. J. Geslin de Bourgogne et A. Barthélemy, Les anciens évêchés de Bretagne, tome I, p. 337. Cet ouvrage de 1855 comporte six tomes.

Le "principe de Peter" ou savoir limiter ses ambitions au seuil de ses capacités - Par Peter Laurence, traduction de l'Américain, Stock 1981, 197 p.

une pitié profonde. Où en êtes-vous donc ? Quoi ! vous désirez que je vous place au Conservatoire, c'est-à-dire au milieu des histrions et des courtisanes !... Vous ne savez pas ce que vous demandez : c'est votre excuse. Défiez-vous des hommes qui vous Battent ; l'instant d'après ils se moquent de votre crédulité. Je le sais positivement... Profitez de cet avis."

Hélas, il n'en fit rien. Il fallut se séparer de ce cerveau dérangé dès septembre 1852⁶⁷

De Lamballe, le 23 mars 1855, M. Henry Sevoy, ancien élève de Polytechnique, écrit au Père de la Mennais pour lui recommander le frère NépotienTM. Il le juge doué pour les mathématiques, et l'aidait volontiers quand ce jeune sujet enseignait à Lamballe. Muté à Moncontour, le frère Népotien se plaint de ne pouvoir progresser dans les mêmes études, "les ouvrages spéciaux lui manquant d'une manière absolue". M. Sevoy sollicite donc pour son protégé, l'autorisation de se procurer "une grande algèbre, et une géométrie et une trigonométrie".

Au nom du Fondateur, le frère Bernardin-Marie est chargé de la réponse. Elle figure sans date au dos de la lettre reçue :

... Je suppose qu'il possède assez, maintenant, la pratique du calcul pour suffire aux besoins de l'enseignement primaire qui est l'objet spécial de nos écoles. Du reste, il pourrait se faire qu'il ne fût pas toujours prudent de pousser hors ligne le premier sujet venu, et qu'avec les meilleures intentions de lui être utile, on lui rendit un mauvais service, en contribuant à le dégoûter de ses humbles et saintes fonctions. Pour que nous cultivions ainsi à part certains sujets, il faut des garanties qui ne se rencontrent pas toujours.

Sans vouloir interdire absolument ces études au frère Népotien, notre bon père ne croit pas qu'il y ait lieu de le pousser beaucoup dans cette voies."

C'est un fait : l'abbé Jean ne veut pas voir ses fils rechercher la

67. Le "Conservatoire" fondé à Paris en 1789, pour maintenir la tradition des arts dramatique et musical - Un religieux ne s'y serait pas senti à l'aise. Une phrase du P. de la Mennais peut prêter à sourire ! (arch. FIC, canon 90).

68. Arch. FIC, dossier E Bernardin, carton "correspondance".

69. Frère Népotien-Marie (Jean-Pierre Séguin) (Bruz, 21 mai 1835). Un registre (Secrétariat général FIC) signale, en ces termes, sa sortie de l'Institut (août 1857) : "renvoyé comme n'ayant pas de vocation".

science pour elle-même et son principe d'alors demeure toujours valable :

... Il ne faut pas chercher à acquérir une vaine science qui ne serait propre qu'à nourrir votre orgueil. Modérez donc le désir trop vif de savoir, car souvent, on ne trouve là qu'une grande illusion..." (Règle de 1825). Il craignait ceux qui ont "pour système *de* croire au-dessous d'eux les emplois les plus humbles et sans éclat...".

Stimuler les compétences

Pour être juste, ajoutons que le programme des examens publics et la nouvelle législation (de 1833 surtout) ne laissaient pas à M. de la Mennais la faculté de borner à son gré le champ *des* études ; mais il ne se limitait pas aux programmes officiels. Il se réservait d'ajouter aux matières imposées, les connaissances qu'il jugeait utiles, dans l'intérêt des élèves ou pour le perfectionnement des maîtres. De plus, surtout partir de 1845, le Père prévoyait que *la* science grandirait dans l'estime du peuple et que ses Frères ne garderaient d'influence qu'en se montrant à la hauteur de tous les progrès. Cf. Lav. II, pp. 371-372, propos du frère Auguste Brault, remarquable professeur d'hydrographie à St-Méloir-des-Ondes (I.-et V.).

Dès les premières années, il avait écrit aux Frères : "Il faut étudier continuellement même les choses qu'on sait le mieux afin de ne pas les oublier et de se perfectionner de plus en plus". Fier de leurs succès dans l'enseignement des sciences, il leur fait étudier, avec le même soin, d'autres matières, à commencer évidemment par celles qui figurent aux programmes officiels. Il les veut capables de rivaliser avec les meilleurs instituteurs de l'époque et ne néglige rien pour les stimuler au travail.

"Je vous engage à ne pas vous opposer à ce que les frères Alfred et Vincent étudient l'algèbre et la géométrie, écrit-il au frère Louis-Joseph, le 3 novembre 1843" ; sans doute il faut craindre la science qui enorgueillit, et je donne à cet égard des conseils paternels au frère Vincent de Paul, mais enfin il n'y a pas de mal s'instruire, et certaines études sont nécessaires à certains esprits, ne serait-ce que pour les occuper."

70. E Louis-Joseph (Guillaume Bodo) (Noyal-Muzillac, Morb., 17 mai 1790, Ploërmel, 9 novembre 1866) fonde la mission de la Guyane française, qu'il dirige avec grand succès de 1843 à 1857.

71. Arch. FIC. Cité dans A.T.C., IV, p. 275.

Les archives de la Congrégation ne manquent ni de manuscrits ni d'ouvrages concernant les Frères du siècle dernier. On y trouve des faits et détails nombreux de nature à surprendre ceux qui accordent encore du crédit à l'étiquette d'"ignorantin", trop facilement accolée aux Frères d'alors. Qu'il nous suffise de relater quelques traits, puisés parmi bien d'autres, dans la riche documentation relative à cette époque des débuts.

Exploiter les talents

Allusion a été faite au frère Bernardin Morin, admiré pour ses connaissances à la fois scientifiques et pédagogiques. Il laisse à son Institut, avec la réputation d'un professeur exceptionnel, de bons manuels scolaires (dont un traité d'arithmétique de 600 pages et des exercices d'hydrographie), une horloge astronomique savante... et compliquée qui fonctionne toujours. A Ploubalay, il avait installé un observatoire au sommet d'une bâtisse en construction. Le célèbre mathématicien Bertrand le considérait comme son émule et lui demandait sa collaboration. Il mourut à 64 ans, presque à la sortie de sa dernière leçon d'astronomie [...]. "J'ai enseigné plus de 2000 élèves, écrit M. Querret ; sur ce nombre, je ne crois pas en avoir trouvé plus de quatre comme le frère Bernardin."⁷²

Tout jeune aussi, entré au postulat à 14 ans, le frère Cyprien attire vite l'attention par un ensemble remarquable de qualités intellectuelles et morales. A Pordic, il se met en rapport avec d'éminents professeurs de Saint-Brieuc, et devient bientôt leur rival et souvent leur vainqueur dans la solution de problèmes compliqués. Il acquit, en peu de temps, une réputation enviable comme mathématicien, hydrographe, dessinateur, architecte. C'est lui qui, avec l'aide du frère Fulbert, dressa les plans de l'église de Pordic et de la chapelle des Frères, à Ploërmel. Il fréquenta de bons auteurs littéraires et devint un excellent écrivain. Après avoir été secrétaire du Fondateur (1854-1860), il en fut le premier successeur (1861-1897)⁷³.

72. Frère Bernardin (Gabriel Morin) (Guer, Morb., 5 juillet 1812, Ploërmel, 13 décembre 1876) entre à Ploërmel le 11 août 1826 ; débute à Ileguier 16 ans ; dirige les écoles de Ploubalay (1828-1835) puis de St-Enogat (1835-1837). Le Père l'appelle à Ploërmel en août 1837. Il y enseigne jusqu'à sa mort. (Pour la suite, voir Annexe III, p. 62).

73. **F Cyprien (Pierre Chevreau)** (Maure I.-et-V, 7 août 1816 - Ploërmel, 14 juillet 1897) entre au noviciat le 14 août 1830, débute à Quintin, dirige l'école de Paimpol dès ses 18 ans, celle de Pordic à 20 ans, le Noviciat à 37 ans (1853-1854). Durant les 36 ans de son généralat, publie de nombreuses circulaires réunies en deux forts volumes - Biographie écrite par Mgr Laveille, Paris, Gigord, 1910, 408 pages.

*1. F Théodorit -2. TCF Edme -3. TCF: Ladislas -4. R.F. Cyprien -5. TCF Hippolyte
6. F. Ambroise - 7. F Liguori-Marie - 8. F Arator - 9. F Léontin -10. F. Arthur
11. F Alpert-Marie -12. TCF André - 13. F Bernardin -14. P L-M de la Mennais -15. TCF: Louis
16. TCF Joseph-Marie -17.. F. Charles-18. (non identifié)- 19. TCF Ferdinand - 20. F Thaddée
21. F Léonce - 22.F Henri-Marie.*

Frère du frère Bernardin, le frère Hippolyte (Joseph Morin) (1804-1886), après avoir enseigné à Pleudihen et Montfort-sur-Meu, est appelé à Ploërmel pour y être maître des novices (1830-1853). Dans *Mes souvenirs*, il a raconté, en 63 pages, les origines de la Congrégation, de 1816 à 1825. De plus, un registre contient 45 pages d'informations sur les événements survenus à Ploërmel et dans tout l'Institut de 1851 à 1857. Le Père de la Mennais avait songé à faire de lui son successeur. Après avoir été Assistant du Frère Cyprien de 1861 à 1879, il fut, fait unique dans nos annales, nommé Assistant général honoraire à la demande expresse de l'évêque de Vannes lui-même P⁴

Du frère Ladislas La Dire (1817-1891), 28 ans Assistant général, les contemporains ecclésiastiques et autres vanteront les "talents incontestables... les connaissances très étendues, la profonde érudition"⁷⁵.

Elle est frappante la variété des talents encouragés par le Père de la Mennais. Le frère Edme Robert (1822-1888), en plus d'enseigner la littérature et les sciences, se spécialisa dans la peinture et la musique. "Aucune branche des Beaux-Arts ne lui était étrangère", écrit son biographe. On recourut plusieurs fois à lui pour des plans de construction'. - Le frère Edmond Levielle (1834-1905) aussi fut encouragé dans l'architecture et la musique ; il publia *Le plain-chant, méthode* qui reçut des appréciations très flatteuses".

, Ces Frères, sauf de rares exceptions, cultivent leurs spécialités Idurant leurs loisirs tout en enseignant, souvent en vue de leur enseignement. Ainsi, le frère Alfred-Marie Laborie (1824-1879), entré dans l'Institut après ses études secondaires, missionnaire en Guyane, suit des cours de dessin, d'astronomie, de navigation, d'histoire, publie des cartes géographiques murales, monte des cadrans solaires, etc.⁷⁶

De même, le frère Engelbert Desbois (1832-1918), un savant et un artiste, admis par le Père dans sa quinzisième année, doué d'aptitudes exceptionnelles pour les sciences naturelles et le dessin, longtemps professeur à l'Institution renommée Notre-Dame-de-Toutes-Aides (Nantes) ; il fit des "règles à calculs", inventa une curieuse horloge eau, un polymètre pour trouver la richesse en lévulose des jus de fruits, etc. Il avait un herbier de plus de 2 000 plantes ; il prépara une étude sur certains poisons pour un docteur de ses amis, fournit des croquis de

74. Mén. IV, p. 1393 - *Mes souvenirs*, arch. FIC, carton 80.

75. Idem, I, p. 269 ; *Au service de l'enfance*, III, p. 1-19.

76. Idem, II, p. 609.

77. Idem, IV, p. 1200.

78. Mén. I, p. 262 - *Chiron*. t. 2, p. 375, et arch. FIC.

fleurs, de fruits, de paysages... Il fut fortement louangé par le journal les mondes".

A ces quelques mentions, ajoutons le souvenir du frère Maximilien Bernard (1819-1874). Muni presque depuis son noviciat de permissions particulières, il s'appliqua, en dehors de ses occupations ordinaires, à des études les plus diverses ; il apprit plusieurs langues, composa plusieurs ouvrages et inventa des "initiateurs", appareils ingénieux destinés à vulgariser les sciences élémentaires dans les famillesw.

Et aussi le souvenir du frère Athénodore Élien (1821-1890) dont on a dit qu'il "possédait à fond tous les grands écrivains du dix-septième siècle : philosophes, théologiens, prédicateurs, historiens, poètes et moralistes". Des écrivains avaient souvent recours à ses lumières et lui remettaient leurs travaux avant publication. Il était un lecteur assidu de l'Écriture sainte dont il citait avec une égale facilité et une étonnante sûreté, le texte en français ou en latins l

Vraiment, le Père était loin de vouloir étouffer les talents de ses disciples I Ils l'ont bien compris, les membres du Chapitre général de 1876 qui insérèrent quelques-uns de ses sages conseils dans le Directoire des Frères : "... Il est évident que la science est indispensable à l'Institut. Elle doit même y être en grande estime puisque l'un des buts de la Congrégation est de combattre l'ignorance... Ils étudieront... en vue de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes... Chacun mettra de l'ordre dans ses études... Qu'ils étudient avec suite et constance pendant toute leur vie si leur position l'exige ou le permet... La science donne aux Frères plus d'assurance au milieu d'une classe, plus d'autorité pour dominer les enfants et une plus grande aptitude pour les diverses fins de l'Institut^{s2}."

Suivre ces directives contribua certainement, selon la recommandation du Père, à donner "de l'éclat" aux écoles, en Bretagne et à l'étranger.

79. Qu'on me permette ici la légère digression suivante qui résume une anecdote ingénue. Le postulant Desbois aimait les bêtes et son bureau d'élève renfermait toute une ménagerie. Intelligent, il expédiait rapidement ses devoirs d'écolier. Un jour, ayant terminé une belle page d'écriture, il dessine en marge une truie avec ses petits. - Dans la pensée du maître courroucé, seul le Fondateur pouvait juger quelle sanction méritait une telle incartade - Habitué à lire jusqu'au fond des âmes, le bon Supérieur découvre tant de candeur dans le visage de l'enfant qu'il se contente de lui dire :apprends le dessin, mon fils ? - Allons va et sois bien sage !

Cf. Méo. HI, p. 1002 - Chron. 1919, p. 315.

80. Id. III, p. 918 - Au sent. I. p. 116.

81. Id. II, p. 511 - Chron. t. 6 et 7 et 1925, p. 33.

82. Directoire de 1925, pages 68 et suivantes.

Un breton à larges vues

Fidèle à ses principes et malgré les tracasseries administratives de toutes sortes, le Père de la Mennais parvient à multiplier ses écoles ; s'il n'en couvre pas toute la Bretagne avec une égale densité, ce n'est pas faute de zèle et de savoir-faire.

Il est en avance sur son temps à maints points de vue quant l'éducation populaire, ce qu'il prouve par ses initiatives personnelles et les nombreux mémoires et rapports qu'il adresse aux ministres et à des hommes politiques influents. Il lutte pour la liberté de l'enseignement, il proteste contre les mesures qui entravent les progrès de l'instruction ; il veut étendre à tous la gratuité scolaire, demande, pour les élèves, des programmes qui correspondent aux besoins régionaux, tenant compte des situations diverses qui se rencontrent dans le pays : position géographique, zones maritimes et continentales, villes et campagnes ; il tente de créer des écoles normales ; il fonde des écoles primaires supérieures, des écoles d'agriculture, d'hydrographie, d'arts et métiers ; il encourage et organise des cours du soir pour adultes. Là où c'est possible, il souhaite le rétablissement des cours élémentaires de latin...

A la population, il veut présenter l'éventail de toutes les possibilités culturelles pratiques. Et il donne l'exemple : à Ploërmel, écrit-il à M. Ambroise Rendu en 1839: "nous avons des ateliers de serrurerie, de charronnage, de menuiserie, de cordonnerie, etc., etc. [...]. Je voudrais qu'il me fût possible de développer en grand une oeuvre si utile, mais je manque de ressources..."⁸³

Tout cela en dehors des classes évidemment. Il veille aussi à préparer des Frères infirmiers, tel le Frère Vital-Marie (Julien Raymond, Maroué, Côtes d'Armor, 1812-1876) qui devint chef pharmacien.

A Léopol, ville polonaise alors sous domination autrichienne, l'abbé Terleski projette la fondation d'un Institut enseignant et souhaite l'aide du Père de la Mennais. Il lui écrit le 3 novembre 1845 :

83. Cité par Eugène Rendu, M. Ambroise Rendu et l'Université de France, p. 124 - Lav. II, p. 86 en note.

84. L'abbé Jean le reçoit à Ploërmel. Ils s'entendent à merveille et un jeune Polonais est admis au noviciat. Le Père se montre tout disposé à en former d'autres ; mais diverses circonstances ruinent ce projet de fondation. (Cf. Lav. II, p. 462) - Après avoir évoqué Pauvre des Moines, Chateaubriand écrit dans *Civilisation chrétienne* : "... Une autre congrégation religieuse, créée en notre siècle par l'abbé Jean-Marie de la Mennais, continue dignement la tradition des anciens couvents". (Cf. Deux Congrégations mennaisiennes, p. 27).

... Le maître devrait enseigner, non seulement le catéchisme, mais encore un peu d'agriculture, d'horticulture et de chant d'église. On m'a dit, monsieur l'abbé, qu'on peut trouver tout cela chez vos Frères..."⁸⁴

Tout en acceptant de ne pouvoir progresser aussi rapidement qu'il l'ambitionne, il lutte contre la routine et les règlements paralysants : "Est-il chassé de la cave, il monte au grenier"... Il ne redoute pas le contrôle des autorités académiques. Quand il s'irrite de voir le ministère de l'Instruction publique exiger des diplômes uniformes pour l'enseignement dans tous les départements de France, c'est le bon sens qui parle et non la crainte de voir ses Frères échouer aux examens officiels. On le rencontre sur tous les fronts, toujours disposé favoriser le vrai progrès religieux et intellectuel de ses compatriotes. Ce ne sont pas les pédagogues en chambre qui font progresser l'instruction du peuple !

Dans les pays de mission aussi, comme nous allons le voir, il est avant-gardiste. Au grand déplaisir de certains, il tient à ce que les esclaves soient scolarisés sans retard et dans les mêmes conditions que les autres élèves et, bien entendu, libérés le plus tôt possible. En ces colonies lointaines, il veut des enseignants aussi instruits que ceux de la métropole, et pas seulement de bons catéchistes, *ce* dont on semblait vouloir se contenter tout d'abord. Quand il demande qu'une religion éclairée imprègne toute la vie, il est réaliste : la Révolution de 1789 avait assez prouvé à quelle dégradation morale peut conduire le rationalisme athée.

Quatrième partie :

L'ÉDUCATION... ARTICLE D'EXPORTATION

Au-delà des mers

Que de nos jours, le Gouvernement français demande officiellement et avec insistance à une Congrégation enseignante de compléter l'alphabétisation de l'un de ses territoires d'outre-mer nous paraît tout simplement invraisemblable : il dispose de ses propres enseignants et, depuis longtemps, a éliminé des programmes scolaires toute référence à une éducation religieuse.

85. F Roger Doucet F.I.C. Anth. pp. 291-294, 296, 300.

Pour qu'un ministre de l'Instruction publique, le protestant Guizot, les amiraux Duperré et Rosamel, ministres de la Marine et des Colonies, tiennent tant à voir M. de la Mennais se pencher sur les problèmes des Antilles, il fallait tout de même que les Frères aient joui d'une réputation plutôt enviable. Oui, les... ignorantins, comme les appelaient encore quelques feuilles anticléricales, avaient bonne presse parmi le peuple, et même chez bon nombre de hauts fonctionnaires⁶.

Informations prises, ententes conclues, le Père de la Mennais sera fidèle à ses principes. Son génie civilisateur, charitable et désintéressé ne se déploiera avec tant d'ampleur, nulle part ailleurs peut-être, que dans les "missions lointaines" ou, cependant, il ne pourra jamais se rendre. C'est même lui, d'accord avec les autorités compétentes peu satisfaites du système implanté au lendemain de la Révolution, qui préparera un plan d'organisation d'écoles coloniales à la Guadeloupe et à la Martinique et, dans la mesure des moyens à sa disposition, le mettra à exécutions'.

On fut loin de donner suite à toutes ses conceptions d'innovateur, d'avant-gardiste, dans les colonies : création d'écoles centrales, de collèges, de sections agricoles et industrielles, formation des maîtres, programmes d'études applicables à tous, aux Noirs comme aux Mulâtres ou aux Blancs, insistance sur la nécessité d'instruire les esclaves le plus tôt possible et de les préparer à l'émancipation, etc. Comme en France, il tenait à ce que l'enseignement des Frères fût nettement d'ordre pratique et conforme aux besoins locaux, ce qui, d'ailleurs, ne pouvait que favoriser l'évangélisation à laquelle se livraient les "Frères catéchistes", surtout dans les plantations.

Une fois décidé de fonder des "missions", le Père se mit à l'oeuvre sans lésiner sur la qualité des sujets à y envoyer : "... Je destine à cette mission des hommes faits et depuis longtemps éprouvés.... Mon intention est que parmi ces cinq (premiers sujets), il y en ait deux au moins qui soient prêts à ouvrir la seconde école projetée..."⁸⁸.

Dans une lettre à M. Rendu, le 25 novembre 1839, M. de la Mennais justifie sa position à propos des brevets qu'il se refuse à

86. Six Frères de la Salle étaient déjà à Pile Bourbon depuis le 18 mai 1817.

87. Sur la soixantaine de Frères restés à Ploërmel après la retraite de 1837, cinquante-deux s'inscrivirent pour les missions. Le 30 août, M. de la Mennais avait arrêté définitivement son choix. Il le fit connaître au F. Laurent, supérieur à Quintin - Le directeur des Colonies en fut lui-même informé le 21 septembre, lors d'une entrevue à Paris.

Arch. FIC, Registre de correspondance tenu par l'abbé Ruault (1837-1839) : lettre à M. de Saint-Hilaire, 29 janvier 1837, p. 12 - Lav. II, pp. 220-221.

réserver exclusivement à ses établissements de Bretagne, au détriment des écoles coloniales" :
.. J'aurais pu ajouter que ceux qui me proposent d'éviter toute difficulté à l'intérieur, en envoyant les frères non brevetés aux Antilles, et en réservant les brevetés pour le continent, ne songent pas que je ne puis confier cette mission lointaine et si périlleuse sous le rapport des moeurs, qu'à ceux qui s'offrent eux-mêmes pour la remplir, et dont la vertu est bien solide : donc mon choix ne peut dépendre du brevet."

L'abbé de la Mennais n'envoie pas aux missions que des hommes éminents et savants, c'est clair. Des hommes intelligents, de bon jugement, d'initiative, religieux sérieux, zélés, braves devant l'épreuve et la contradiction, oui... Dans la Congrégation des Frères, on connaît bien l'histoire de ces vaillants exilés volontaires qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes - souvent leur vie - à leur pays d'adoption, au prix de privations dont la lecture nous révolte d'autant plus qu'elles résultaient souvent de la mesquinerie et de la mauvaise foi de personnes en place qui auraient dû être leur soutien.

Des âmes intrépides, aptes à tous les dévouements

Ne serait-ce que pour évoquer vaguement l'oeuvre accomplie aux plans intellectuel et religieux par ces missionnaires, sous l'impulsion du Père, aux Antilles, au Sénégal, en Guyane, en Guinée, à Saint-Pierre-et-Miquelon, puis à Tahiti', ce sont des centaines de notices biographiques qu'il faudrait rédiger. Contentons-nous de quelques paragraphes.

Quand le frère Ambroise Le Haiget (1795-1857), un alter ego du Fondateur, est désigné comme supérieur aux Antilles (1840), "c'est un deuil" dans la ville de Tréguier dont il dirigeait si bien l'école depuis 17 ans. Il prend tout autant à coeur sa nouvelle tâche. Dès l'année suivante, le Père peut écrire : "Le frère Ambroise et tous nos frères des Antilles font des merveilles dans ce pays-là..."⁹¹.

Le frère Marcellin-Marie Rouzioux (1814-1888), décédé à Fort-de-France (Martinique), enseigne cinq heures par jour le dessin, la mécanique, la langue anglaise, le latin. Il invente un cosmautographe

89. Idem. Lettre du 25 novembre 1839, p. 262 - Reg. de cors 1837-1839.

90. Tahiti : dernière mission fondée par l'abbé Jean, l'année de sa mort, 1860.

Arch. FIC, lettre du 4 juin 1841 au frère Laurent, directeur de Quintin. Le frère Ambroise fut admis à Auray, par le Père Deshayes, le 4 août 1818. Voir **Mén. II**, pp. 641-645 - Au sert. 2, série, p. 121. ATC, tome III, chap. 4 et 5.

très ingénieux pour ses cours d'astronomie. Il était collaborateur de la Revue universelle des sciences, des lettres et des arts, et membre de la Chambre d'Agriculture de Cayenne où il exerça une grande influence. Il reçut les palmes académiques. Des journaux du temps ne craignirent pas d'affirmer que c'était un homme de génie... Encore un "ignorantin" très apprécié !^{v2}

Au Sénégal, où il s'est dévoué durant 46 ans, on vénère encore, même après un siècle, la mémoire du frère Didier-Marie Volny, un créole de la Martinique (1829-1893), reconnu comme "un des grands bienfaiteurs de la ville de Saint-Louis" : agronome distingué, chef d'entreprises agricoles, il donna une forte impulsion à l'agriculture, surtout aux cultures maraîchères, prouva qu'une terre qu'on croyait stérile pouvait produire toutes sortes de légumes, encouragea la plantation d'arbres magnifiques et créa des jardins d'agrément ; le tout entièrement dans l'esprit du Père Fondateur, c'est entendu. L'administration et la ville firent les frais de ses obsèques et le journaliste français Francisque Sarcey lui consacra un article très élogieux. En 1895, on inaugura un buste rappelant sa mémoire et une école secondaire porte aujourd'hui son nom ⁹³.

Au Sénégal encore, le frère Liguori-Marie Langlumé (1824-1876), un créole de la Guadeloupe qui, après des études secondaires, avait suivi des cours de dessin, d'astronomie, de navigation, etc., laissa la réputation d'un saint religieux et d'un grand pédagogue.

Un autre fils du Père de la Mennais, Louis-Joseph Bodo⁹⁵, auquel il a déjà été fait allusion, rend de grands services en Guyane française où il est supérieur des Frères durant 14 ans. A l'oeuvre de l'instruction primaire des enfants libres, il joint bientôt celle des esclaves et des adultes, ouvre des cours du soir qui ont une grande vogue. Son oeuvre géniale fut la création d'écoles rurales avec terrains de culture où les Frères initiaient les enfants au travail des champs. Tout fonctionnait très bien quand en 1854, l'Administration supprima ces entreprises de "curés" qu'elle jugeait sans doute trop fécondes !⁹⁶

Décédé à la Basse-Terre après 44 ans de "mission", le frère Arthur

92. MM. I, p. 81 - elven. t. V, p. 566 - Lav. II, p. 337.

93. Le buste est dû au ciseau de M. Hemot, sculpteur de Lannion. Cf. Lav. II, pp. 318-320 - Mén. II, p. 437 - Au sen'. III, p. 88 - Chron. t. VIII, p. 247.

94. Mén. I, p. 265 - Lav. II, p. 300 - Au sen. I, p. 148 - Chron. t. I, p. 783.

95. Voir, p. 33, note 70.

96. Mén. IV, p. 1365, - Lav. II, p. 327 - Il est intéressant de noter que nos Frères de Guyane travaillèrent en étroite collaboration avec la Mère Javouhey, fondatrice des Soeurs de Saint-Joseph de Cluny.

Greffier (1810-1892) fut un des grands missionnaires catéchistes. Il ne rechercha pas les parchemins universitaires et on dit même que son instruction profane était médiocre ; mais la nature lui avait prodigué des dons merveilleux : d'une intelligence rare, d'un jugement sûr et prompt, d'une mémoire prodigieuse, il faisait bonne figure partout. Si on ajoute à sa personnalité attachante, sa foi vive, sa piété profonde et ses solides convictions religieuses, nul n'est surpris qu'il ait joui d'un ascendant remarquable sur les populations ; ascendant qu'autorités religieuses et civiles surent exploiter en des circonstances particulièrement dramatiques⁹⁷.

On pourrait également souligner l'action religieuse et sociale du frère Hyacinthe Fichou (1813-1860), tout un personnage, lui aussi, ancien élève du séminaire de Pont-Croix, vingt ans à la Guadeloupe, catéchiste chevronné. Il évangélisa les esclaves sur un grand nombre d'habitations et prodigua ses attentions aux détenus des geôles de la Basse-Terre, ce qui n'avait rien d'ordinaire. On l'appelait le saint Frère Hyacinthe⁹⁸.

Des historiens affirment que les îles de la Martinique et de la Guadeloupe durent en grande partie aux Frères une paix relative en des moments où le pire était à craindre. L'influence du frère Herman-Marie Kéritel (1819-1868) sur les nouveaux affranchis, surtout à la Basse-Terre et au Canal, ne fut pas moindre : les Noirs n'avaient peur ni des gendarmes ni de la prison, mais ils craignaient d'affliger "leur Frère" !

Blancs, Créoles, Noirs s'attachaient à ces hommes totalement désintéressés et nourris de charité évangélique. C'en est touchant, et pas un fait unique. Quand il est question d'envoyer au repos en France le frère Bonaventure-Marie Le Grand (1822-1894), complètement épuisé après 35 ans à la Martinique, on ne veut pas le laisser partir :

... La population entière... le pauvre comme le riche, tous viennent le voir, les yeux pleins de larmes et le coeur triste comme des enfants qui se séparent du meilleur des pères¹⁰⁰.

97. Mén. II, p. 677 - An sen. IV, p. 12 à 98. Lors des graves désordres de 1848 qui se produisirent à la Martinique à l'occasion de l'émancipation des esclaves, mesure attendue avec une impatience que des meneurs surent mettre à profit pour soulever les Noirs et menacer Fort-de-France.

98. Mén. III, p. 281 - Lav. II, p. 281- Chron. I, p. 106 et janv. 1939, p. 194. Aussi une biographie manuscrite du E Symphorien-Auguste Durand.

99. Id., IV, p. 13M - Au sen. I, p. 121- Chron., juillet 1938, p. 423.

100. Id. IV, p. 1328 - Citron., janvier 1939, p. 190. Cf. le période La Bretagne, 23 et 24 novembre 1941. Dans un article intitulé "Les Bretons, pionniers de la civilisation", M. A. Guernigou traite de l'action des Frères de Ploërmel dans la lutte contre l'esclavage et en souligne l'importance. Voir aussi le volume du Frère Delffn Lopez : Los Hermanos catequistas de las Miütas, p. 70 (1988).

La génération antillaise d'aujourd'hui ne doit-elle pas quelque chose à l'abbé Jean et à ses fils qui ont posé les bases à la solution de maints problèmes du siècle dernier ?

Cinquième partie :

QUELQUES SPÉCIALITÉS

Au service des gens de mer : l'hydrographie

Quand M. de la Mennais demande de diversifier l'enseignement selon les régions, il songe entre autres, aux besoins de la Bretagne, aux secteurs agricoles, bien sûr, mais également aux zones côtières, pépinières de marins qu'attirent la pêche, proche ou hauturière, le cabotage marchand ou le long cours. Il veut donc offrir à ces jeunes les meilleures chances de faire une carrière lucrative. Aussi le Père stimule-t-il les études d'hydrographie en vue de multiplier les maîtres au cabotage et les officiers de marine.

A Ploërmel même, le Fondateur dispose d'un Frère particulièrement apte à seconder ses vues. Le frère Bernardin possède à fond les connaissances requises pour cet enseignement, telles qu'un programme de concours les énumère en 1845: arithmétique, géométrie, les deux trigonométries, la navigation, les instruments nautiques et les calculs d'observation nautique.

Il se tient aussi au courant des manuels, officiels ou autres, en usage dans les écoles spéciales d'hydrographie. Au besoin, il suggère même aux auteurs des améliorations, fruit de son expérience de professeur. Il connaît et apprécie les ouvrages de M. Dubus, de Saint-Brieuc... ; mais il estime qu'un complément rendrait service aux maîtres et aux élèves. Par lettre du 19 novembre 1847, il prie le frère Cyprien Chevreau de lui servir d'intermédiaire' :

... Vous qui connaissez M. Dubus, ne pourriez-vous pas lui faire part de cette pensée : mettre à la suite des Types de calculs, un bon nombre de questions pour exercer les élèves, avec un extrait des Éphémérides maritimes suffisant pour résoudre toutes

101. Cf. Un siècle, p. 192 - Le frère Cyprien, alors à Pordic, proche de Saint-Brieuc, y avait relancé le cours de marine, d'où ses rapports avec M. Dubus.

ces questions sans avoir d'autres armes qu'une table de logarithmes ? Ces Types seraient d'une extrême utilité et commodité pour les professeurs d'hydrographie ainsi qu'à leurs élèves. Ce qui me donne cette pensée, c'est qu'ayant ici un bon nombre de questions sur les matières contenues dans le **Manuel du caboteur**¹⁰² que j'ai fait résoudre depuis un an, et craignant de les perdre, je voudrais les voir ou imprimées ou remplacées par d'autres également imprimées, car de cette manière, j'y exercerais beaucoup plus aisément mes élèves. M. Dubus a sans doute de nombreux recueils de questions semblables. S'il n'en avait pas, je lui proposerais les miens, si je savais que cela pût être agréable".

Le souhait du frère Bernardin ne peut alors aboutir, mais ce n'est que partie remise. Une trentaine d'années plus tard, c'est le '**Entité de navigation** de Caillet, généralement adopté dans les classes de nautique de l'Institut qui est complété. Le 28 décembre 1875, il en informe le frère Stanislas Kostka : "On s'est décidé à imprimer les **Exercices d'hydrographie** que j'avais faits pour mon usage... Ils seront suivis de Réponses". Pour permettre de réunir en un seul volume le **Usité de navigation** et les **Exercices d'hydrographie**, le même format est adopté pour ces derniers qui paraissent, à la demande du frère Bernardin, sous les seules initiales de son nom de famille. Un chaleureux éloge de M. Caillet souligne le "vrai travail de bénédictin" ainsi accompli.

En cette seconde moitié du 19^e siècle, une quinzaine d'établissements du littoral breton, dirigés par les Frères de Ploërmel, bénéficient d'un enseignement nautique. S'y ajoutent les cours d'hydrographie de Ploërmel *et* de Nantes, en attendant qu'une école spéciale de marine s'ouvre à Vannes, en 1899, et se fasse vite remarquer par d'éclatants succès.

De telles études ne servaient pas seulement pour l'instruction des élèves. En une occasion au moins, et dans des circonstances dramatiques, un Frère prouva qu'il pouvait se substituer à des officiers de marine défaillants. Dans un article nécrologique, on raconte un fait plutôt rare, à propos du frère Alfred-Marie Laborie (1824-1879) que le Père Fondateur signale "comme très capable et comme un modèle de piété et de régularité" quand il l'envoie en Guyane en 1844. La maladie contraignit ce Frère à rentrer en France en 1848. Durant le voyage, le capitaine étant mort et le second malade, le jeune missionnaire eut l'occasion d'utiliser ses connaissances nautiques ; quoique malade lui-même, il se présente, continue les calculs de route, fait le point chaque jour et arrive à Nantes sans encombre ¹⁰³ ! Le frère Alfred

102. Manuel du caboteur : ouvrage prescrit par le ministre de la Marine pour favoriser l'uniformité dans l'enseignement de l'hydrographie.

103. Men I, pp. 262-264.

publia un cours de langue française, s'occupa d'astronomie, de cadrans solaires, cultiva les mathématiques, la géographie, l'histoire... "C'était un savant et un saint" diront ses anciens élèves.

Le frère Marcellin-Marie Rouzioux (1814-1888) dirigea avec grand succès l'école d'Indret établie en faveur des apprentis du cours de Marine. Il avait été quinze ans à la Martinique et, plus tard, il se rendit en Guyane'. Au frère Lucien Deniau (1810-1885), à Saint-Briac, le Père écrit :

"Vous pouvez vous livrer exclusivement à l'étude de la navigation et négliger les autres études, mais non vos... exercices spirituels ! Je vous permets de vous adresser à l'ancien capitaine de Samt-Enogat dont vous me parlez, quand vous serez embarrassé pour quelques calculs et que le frère Samson ne pourra plus vous débrouilleras...

Après la mort du Père Fondateur, la Congrégation continuera de s'intéresser à l'enseignement de cette matière. Nous avons déjà signalé les Exercices d'hydrographie, compléments du Traité de navigation de Cailletiet. Ce dernier écrivait au frère Bernardin, le 2 juillet 1876 :

"Vous avez enlevé à l'enseignement de la navigation ce qu'il y a de plus ingrat. Les professeurs devront vous en être reconnaissants ainsi que les marins qui travaillent d'eux-mêmes" ¹⁰⁷

Que la terre soit féconde : l'agriculture

L'intérêt de M. de la Mennais pour la nautique va de pair avec celui qu'il porte à l'agriculture. C'est sans retard qu'il perçoit la nécessité de combattre les méthodes routinières qui entravent le mieux-être de la

104. Mén. I, p. 81.

105. Id. I, p. 259 - ATC, VI, p. 154 - Les archives de l'Institut possèdent 66 lettres reçues du Père Fondateur et que le frère Lucien avait précieusement conservées.

106. Voir plus haut, p. 44.

107. La persécution, puis la suppression des Frères-Enseignants par l'État en 1903 ont entraîné la fermeture de ces cours spéciaux - De celui qui fut rouvert après la guerre de 1914-1918, à Cancale, puis transféré de l'école St-Joseph à la Pointe des Rimains (École Notre-Dame-des-Flots), un ancien élève des Frères, M. François Royer dira en 1983: "Sur toutes les surfaces du globe sillonnées par nos navires de commerce, on trouve des capitaines, des officiers, mécaniciens ou techniciens sortis de l'école maritime de Cancale. Cette école... est devenue par la qualité de la formation qu'elle assure aux futurs officiers de la marine marchande, une des plus appréciées des compagnies maritimes." - Les Frères sont à Cancale depuis 1832.

Voir Chron. 1983, p. 236 et aussi 1987, p. 344.

paysannerie. Ses initiatives en ce domaine le classent au nombre des pionniers les plus actifs de l'enseignement agricole à l'école primaire, tant dans sa province natale que dans les colonies.

Dès 1833, il avise le ministre Guizot de son ambition : "Je me propose de répandre en Bretagne les meilleures méthodes d'agriculture". Il est pressé d'agir, jugeant que "le fils du cultivateur doit être initié de bonne heure à ce qui regarde la culture du sol".

Promouvoir un rapide progrès en ce domaine, répandre l'usage d'instruments aratoires plus perfectionnés, c'était rendre moins pénible et plus profitable le labeur du paysan ; c'était aussi l'attacher davantage à sa profession en le relevant à ses propres yeux.

A Ploërmel même, les Frères entretenaient une exploitation agricole dont la rentabilité procurait des avantages précieux à la communauté, et que Père était heureux de montrer à ses visiteurs, ainsi qu'aux responsables civils en quête d'un exemple à imiter.

Quelques frères, dès le début, entrèrent pleinement dans les vues du Fondateur et répondirent à ses premiers appels, en Bretagne et hors de France. Dans sa biographie de l'abbé Jean, Herpin" développe quelque peu les premières applications de l'enseignement agricole par le frère Augustin", à Pleurtuit, et surtout par le frère Auguste Brault"^o. Celui-ci passa 21 ans à Saint-Méloir-des-Ondes : ses propres expériences, ses conférences aux élèves et anciens élèves obtinrent de beaux résultats dans le domaine concret ; il créa un véritable renouveau dans la région. Il fut "autorisé verbalement en 1853, par le recteur de l'Académie de Rennes, à comprendre l'enseignement agricole dans le programme des matières apprises dans son école"¹¹¹ .

108. E. Herpin (avocat à Saini-Malo), Jete-Made de la Menais, ses grandes idées et ses grandes œuvres, Ploërmel, Impr. St-Yves, 1896, p. 117.

109. Hère Augustin (Hançois Le Roy) né à Plufur, C-du-N. (1811-1873), entré à Ploërmel le 29 novembre 1833, directeur à Pleurtuit de 1851 à 1864.

110. Frère Auguste (Jean Brault), né à Éréac, C.-durN. (1827-1909)' entré Ploërmel, le 18 avril 1843, directeur à St-Méloir-des-Ondes de 1845 à 1864. Herpin, op. dt., p. 117 - Lev, II, pp. 375, 511 - Idées, p. 108. Le Mén. 1, p. 276, donne des détails intéressants sur les méthodes pédagogiques du frère Auguste. C'est lui qui fut sollicité par le directeur de l'école de Saint-Servan de devenir maître laïc ; il en fit part au Père qui dicta une cinglante riposte, insérée par la suite dans le **Recueil à l'usage des Frères** : "Va, malheureux, calcule par sols et deniers les avantages que le monde peut t'offrir, lèche cet or..." (Recueil, p. 37).

111. Herpin, **op. dt.**, p. 117 - Il existait une loi du 15 mars 1850 (Gréard, III, p. 329) qui énumérait, en école élémentaire, quelques matières facultatives. On y trouve ces lignes : "D'enseignement primaire peut comprendre des instructions élémentaires sur l'agriculture, l'industrie et l'hygiène". Rien d'impératif dans ce texte vague ! C'est seulement la loi du 28 mars 1882 qui imposa l'obligation d'un enseignement agricole.

A ses disciples dans les colonies françaises, l'abbé Jean fait des recommandations qu'il juge opportunes et importantes. En 1841, il rappelle au frère Ambroise : "Faites bien attention à ce que je vous ai marqué au sujet du travail : rien n'est plus important..." et, à l'aumônier des Frères : "Joignez-vous au Frère Ambroise pour attirer au Morne-Vannier quelques jeunes Noirs et les engager à cultiver la terre"¹¹².

Au décès du vénéré frère Didier-Marie Volny, le maire de Saint-Louis (Sénégal) dans un vibrant éloge funèbre, rappela les exemples pratiques donnés par le défunt touchant l'agriculture en général et la création de jardins; en même temps que son dévouement envers les malades et les infortunés'. En Guyane, le frère Louis-Joseph Bodo, cité plus haut, créa des écoles rurales avec terrains de culture où les Frères initiaient les élèves aux travaux des champs'.

Les autorités scolaires et gouvernementales furent lentes à croire, malgré l'urgence de la cause, que des écoles d'agriculture étaient nécessaires et qu'elles ne pouvaient fonctionner sans fonds, sans terrains d'expérimentation, sans maîtres qualifiés. Si le Père ne put réaliser tous ses projets, il lança tout de même un mouvement qui n'a cessé de prendre de l'ampleur jusqu'à notre époque. Les Frères de Ploëmel dirigent en ce moment de florissantes écoles d'agriculture qui préparent aux divers diplômes officiels, y compris celui de technicien supérieur".

Crayon, plume et pinceau : le dessin

De nos jours, les éducateurs s'efforcent d'initier les enfants aux arts dès l'âge le plus tendre. La loi Guizot, elle, réservait expressément l'enseignement du dessin aux écoles primaires supérieures, ainsi que la musique et l'étude de l'histoire et de la géographie. Par suite de pressions, le "Statut des écoles" de 18M autorisa les maîtres à les enseigner dans les écoles primaires, au moins aux élèves les plus avancés"¹¹⁶.

112. Lettres des 13 et 23 octobre 1841.

113 Mén II p 437

114. Mén. IV, p. 1365 - Lay. II, pp. 327 à 337.

115. Pour détails concernant l'Agriculture, voir : Un siècle, pp. 195-198 • Herpin, pp. 112-121.

116. La note qui suit est un peu longue mais nous révèle la mentalité de certains sujets d'alors et fait ressortir celle du Père et de ses Frères : "... Jusque-là, ces différentes disciplines (dessin, musique...) avaient fait partie de l'enseignement secondaire ; leur inclusion dans les programmes primaires choque...y..

Le dessin n'était pas une matière importante et nous connaissons l'idée personnelle du Père de la Mennais concernant surtout le dessin récréatif et imaginaire qu'il considérait comme une perte de temps. Mais quand il se rendit compte, par exemple, combien le dessin linéaire et académique pouvait être utile et était apprécié de ses compatriotes, il n'hésita pas à l'encourager dans ses écoles, même avant le décret de 1834. Le 16 septembre 1832, il écrit au frère Laurent : "Faites passer à Lannion un exemplaire du "Dessin Linéaire (édité par les Frères des Écoles Chrétiennes) à l'usage des Frères". On le voit dès lors stimuler certains de ses disciples dans cet art afin qu'ils puissent l'enseigner efficacement.

"Ne manquez pas de vous appliquer au dessin", écrit-il au frère Lucien, le 18 novembre 1832 et, un peu plus tard : "Je trouve bon que vous en donniez des leçons" (22 décembre 1835). Au frère Laurent, directeur à Quintin, le 18 avril 1837: "Je ne veux pas que vous interrompiez l'enseignement du dessin linéaire. En conséquence, je vous envoie le Frère Étienne-Marie qui le sait bien et qui pourra continuer à vous en donner des leçons... Ce serait un avantage pour vous et pour l'établissement." Au même, le 12 septembre 1840: "Recommandez au Frère Samson d'étudier le dessin avec le Frère Ariste. Qu'il apprenne les définitions géométriques des figures et qu'il s'applique à les dessiner à vue... Gardez le Frère Liguori et qu'il s'applique au dessin en attendant"... Au même, le 26 septembre 1840 : "Aussitôt que le Frère Liguori sera guéri, il ira à Lamballe pour y faire la grande classe ; là il trouvera le Frère Marin qui sait le dessin linéaire, et avec qui il pourra Papprendre^m".

Le frère Louis-de-Gonzague Guérard (1831-1903), lui, doué d'aptitudes spéciales pour le dessin géométrique, taillait avec une précision remarquable toutes les surfaces et tous les volumes réels ou développés

tellement les habitudes et les bienséances de l'époque, que plusieurs fois des Frères furent inquiétés pour les avoir enseignées. n exemple, *voici ce* qui arrive à Guingamp en 1844. Un jour, le Directeur de l'école, Frère Victor, reçoit du maire une lettre dans laquelle celui-ci se plaint hautement de certains abus qui se perpétuent dans les classes de l'établissement et qui consistent dans l'enseignement du dessin, de l'histoire et de la géographie. Une enquête est annoncée pour la constatation du... délit ! Quelques jours plus tard, une imposante délégation se présente à l'école : elle est formée du maire, de ses adjoints, de l'inspecteur primaire et de deux membres du comité d'instruction. Mais ils ne tardèrent pas à repartir tout quinauds, car il leur fut péremptoirement démontré que l'enseignement de ces matières était autorisé par les règlements universitaires." (D'après les Annales de l'école de Guingamp - Voir : Un siècle, p. 189 et suiv.).

117. Arch. FIC, carton 85 d. - Registre dans lequel le frère Laurent copiait les lettres qu'il recevait du Père de la Mennais.

qui firent de la tachymétrie un moyen à la portée de tous d'apprendre le métrage et le cubage si nécessaires à la population agricole¹¹⁸.

En 1854, l'inspecteur général Vincent, visitant les classes de Ploërmel, "distingua particulièrement le maître de dessin qui avait des tableaux qui n'auraient pas été déplacés à l'exposition, n'eût été sa modestie¹¹⁹".

Des annales de Ducey (Manche), l'extrait suivant prouve que la population attachait de l'importance à cet enseignement. "Le dessin linéaire et académique fut enseigné brillamment sous le Frère Yves Erhel de 1843 à 1865. Les modèles et les travaux restés le montrent encore assez. Abandonné sous le frère Théodorit, de 1865 à 1868, il fut repris par le Frère Albert-Joseph de 1868 à 1873 et porté à son apogée par le Frère Azirien de 1873 à 1878 et par le Frère Ange de 1880 à 1882" - En 1843, les "inspecteurs proclamaient l'école de Ducey une des meilleures, sinon la mieux tenue, du département..."¹²⁰

A cette époque, venait d'être créé à la Maison mère un cours de dessin ouvert par un tout jeune aspirant de talents exceptionnels, nommé Jean-Louis Hamon qui réussissait fort bien tant en dessin qu'en calligraphie. Le Père de la Mennais avait de ces intuitions qui émerveillaient les Frères. Le jeune artiste, devenu le frère Elpyre, dira plus tard qu'il occupait bien les loisirs qu'on lui laissait : "Je dessinais des fleurs, je faisais des croquis d'après nature ; j'ai bien fait cinq cents portraits qui, dit-on, étaient tous ressemblants". Le frère Elpyre forma beaucoup de Frères qui devinrent eux-mêmes de véritables artistes. Les annales de certains établissements aiment à rappeler que tel Frère... excellait en dessin ou avait "une belle main" : talent qui (le) posait et le signalait à l'attention¹²¹.

Allusion vient d'être faite à la calligraphie. Plus tard, en 1886, le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson déplorera qu'elle ne soit plus en honneur alors que les "administrations publiques, les maisons de commerce, les banques surtout tiennent plus que jamais en haute estime les écritures régulières".

118 Mén IV p 1336

119. Arch. nal F 17 12 474 - Exposition universelle, Paris, 1855, Cf. Un siècle, p. 191.

120. Mén. IV, p. 1510.

121. Le biographe Hoffmann (1903) dans Jean-Louis Hamon (1821-1874) souligne les succès de son héros. Voir aussi Un siècle, p. 119 et 190. Le Frère Elpyre entre à Ploërmel en mai 1836 ; il quitte l'Institut en décembre 1839. Durant ce peu de temps, à raison de deux heures de cours par jour, il initie de nombreux novices aux arts. Plus tard, il se perfectionne lui-même à l'école du célèbre peintre Paul Delaroche.

Valait-il la peine de tant insister sur cette "matière secondaire" ? Non vraiment, si ce n'est pour rappeler que si M. de la Mennais, lui, ne voulait pas qu'on la négligeât, à combien plus forte raison attachait-il de l'importance aux matières principales et tenait-il à ce que ses Frères soient des maîtres compétents dans leurs branches d'enseignement.

Mélodie et harmonie : la musique

Après le dessin et l'écriture, faut-il mentionner la musique parmi les spécialités qu'encouragea l'abbé Jean ? *Ce* ne fut certainement pas dans les premières années de la Congrégation. Deux de ses lettres à l'abbé Mazelier le montrent peu favorable à cette discipline, celles du 1^{er} février 1825 et du 21 décembre 1835. Citons un extrait de la plus récente :

"La musique est pleine de dangers pour les frères, elle leur tourne la tête ; je n'ai que très difficilement consenti à ce que quelques-uns l'apprirent et jamais à ce qu'ils l'enseignassent... ; mais on peut faire venir un maître du dehors, et c'est ce que je fais à Dinan..."¹²²

Si donc M. de la Mennais répugne à orienter ses disciples vers la musique, du moins admet-il qu'elle soit enseignée, dans telle de ses écoles, par un professeur laïc.

Il est difficile d'évaluer la place accordée, dans les écoles élémentaires, à l'enseignement du solfège et du chant : le **Cours de pédagogie** de A. Rendu (1844-1845) proposait comme seul objectif possible dans une école primaire d'apprendre la mesure, le solfège, d'habituer les enfants à répéter en chœur des chants religieux, de leur donner le sentiment de l'accord et de l'harmonie. Quelques années plus tard, en 1858, un autre ouvrage n'en dira guère plus. "Le plain-chant et un certain nombre de morceaux de musique ordinaire constituent à peu près tout l'objet des études musicales dans les écoles primaires"¹²³.

Il n'y avait là rien de nature à troubler la quiétude des communautés et le Père voulait le succès dans cette matière comme dans les autres. Peu de temps après sa mort, en 1865, les Frères publieront une méthode fort louée de plain-chant. Liarrété du 23 juillet 1883, ne pourra que donner un nouvel élan aux études musicales, dans les écoles primaires. Un programme d'examen

122. Arch. des FIC. Lettre reproduite dans ATC, VII, p. 176.

123. Lorain et Lamotte, Manuel de l'enseignement primaire.

(chant et musique) est alors imposé aux candidats à l'École normale d'instituteurs. Il comprend trois épreuves :

- 1) Une interrogation sur les matières du cours moyen des écoles primaires.
- 2) La lecture à vue d'un morceau de solfège facile.
- 3) Une dictée orale très simple.

Il sera tenu compte au candidat de l'exécution d'un chant avec paroles et de la connaissance d'un instrument (orgue, piano ou violon).

En 1901, le frère Téléphore, professeur à Ploërmel fit paraître un **Solfège élémentaire théorique et pratique** à l'usage des écoles primaires, des collèges et des candidats au brevet de capacité. Le volume présentait "tout ce qu'il est nécessaire de savoir, et au-delà, pour satisfaire aux épreuves de l'examen oral et de la dictée musicale au brevet de capacité". Ch. Collin, organiste de la cathédrale de Saint-Brieuc en fit un vif éloge : "Les principes, dans cet ouvrage, sont exposés avec une parfaite clarté. Votre Institut, qui a rendu de si grands services pour l'éducation de la jeunesse, en comptera un de plus, et non des moindres¹²⁴".

Conclusion

De 1802, début de sa carrière de professeur au collège séminaire de Saint-Malo, jusqu'à sa mort, l'abbé Jean-Marie de la Mennais voua le meilleur de ses énergies, de ses talents et de son cœur au progrès religieux, social et intellectuel de ses compatriotes. Il confia à ses Frères la tâche de poursuivre ses efforts par l'instruction et la formation morale de la jeunesse.

N'exagérons tout de même rien : lui et ses Frères ne furent pas les seuls à promouvoir l'éducation populaire en France et dans les colonies' au lendemain de la tourmente révolutionnaire. Personne ne cherche à les placer au plus haut échelon d'une quelconque échelle des valeurs éducatives ou caritatives.

Pas d'illusion non plus : au 19^e siècle comme de nos jours, les familles qui préféraient l'enseignement congréganiste pour leurs enfants se décidaient pour des motifs que la religion n'inspirait pas toujours ; d'où la tentation, pour les Frères, ainsi que l'abbé Jean les en prévenait, d'accorder une préférence excessive à l'enseignement des matières qui contribuaient plus que d'autres à "jeter de l'éclat" sur leurs écoles. Leur mérite fut d'avoir su - en général - réagir suffisam-

124. Cf. Un siècle, p. 199-200.

ment pour user avec zèle des moyens d'attirer les âmes à Dieu, et de se maintenir ainsi dans l'esprit de leur Fondateur.

Le Père de la Mennais le leur rappelait fréquemment. C'est ainsi qu'il signa, le 12 décembre 1840, une série de recommandations que le frère Ambroise, en partance pour les Antilles, avait mission de communiquer aux Frères. L'une d'elles exprimait ce souci : "Je crains que pour briller, on ne cherche trop les choses d'éclat, et à faire des savants plutôt que des chrétiens ; ce serait manquer le but de votre mission ..." ¹²⁵

Assuré de la pérennité de l'Institut auquel il a tout sacrifié, entouré de l'affection de ses 852 Frères (dont 154 dans les missions) et de celle des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, l'abbé Jean de la Mennais estime n'avoir pas encore assez fait quand il décède à Ploërmel, le 26 décembre 1860: "Mon fils, achève mon oeuvre", dit-il au frère Cyprien quelques jours auparavant.

Dans un constant souci de fidélité à ses vues, les Frères continuent d'assurer l'instruction et l'éducation chrétiennes de la jeunesse. Ils savent que l'efficacité de leur action apostolique dépend d'un niveau élevé de culture générale et d'une vie spirituelle profonde, l'une et l'autre garanties par la solidité d'une formation initiale et permanente. Ils veulent demeurer généreusement au service des jeunes, à la fois attentifs aux aspirations de leurs contemporains et en constante référence au Christ.¹²⁶

Le Vénérable de la Mennais ne manquerait pas d'approuver les perspectives hardies de ses fils au 20e siècle et se redirait "fier de ses ignorants".

Frère Albert-Marie Tassé

125. ATC, III, p. 106, N° 14.

126. Règle de vie des FIC, 1983, XI et suiv.

Annexe I

La ruche de Ploërmel

C'est au coeur de la Congrégation - à Ploërmel - qu'habite l'abbé de la Mennais depuis novembre 1824, dirigeant la formation de ses novices, postulants, étudiants. Centre religieux fermement structuré d'où partent les jeunes pour leur apostolat dans l'enseignement.

N'allons pas croire que sa sollicitude se borne à cette tâche primordiale et aux éducateurs qu'il a choisis pour la réussir sous son impulsion et d'après ses directives. L'abbé Jean ne dédaigne pas les métiers manuels. Un établissement vaste comme la Maison mère et peuplé en conséquence connaît des besoins matériels dont un bon nombre peuvent être satisfaits, aux moindres frais, par les Frères eux-mêmes.

Sans s'embarrasser de longues théories qui n'aboutissent qu'à des discussions stériles, le Fondateur consacre plusieurs de ses disciples à divers emplois manuels, d'où une économie substantielle d'autant plus indispensable que la société naissante dispose de très peu de ressources et qu'elle n'en aura jamais beaucoup tant que vivra l'abbé Jean.

Ajoutons que le Fondateur n'envisage pas seulement le profit pécuniaire que son oeuvre peut tirer du travail dévoué de ses Frères. Il nourrit l'espoir qu'en formant à Ploërmel de bons ouvriers sous la direction de Frères, eux-mêmes qualifiés, il servirait la Bretagne alors dépourvue d'écoles professionnelles élémentaires. Un tel souci devrait retenir l'attention du gouvernement et mériter son appui. Il l'expose aux autorités compétentes dans un rapport de 1831 :

"Depuis longtemps, j'ai le désir et le projet d'établir une école élémentaire d'arts et métiers à Ploërmel. Je demandai à l'ancien gouvernement des ressources pour cela, mais je ne reçus qu'un refus. Cependant, il me semble que si, dans le lieu où l'on élève et instruit un si grand nombre de maîtres d'école, on pouvait leur donner quelques notions pratiques des arts, ils les répandraient ensuite dans nos campagnes et nos petites villes, ce qui contribuerait beaucoup au développement de l'industrie dans un pays où il y en a si peu".

*

Quoi qu'il en soit, M. de la Mennais n'attend pas d'hypothétiques subventions officielles pour organiser les services indispensables et les confier à des Frères. Moins d'un an et demi après son installation à la

Maison mère, le 14 avril 1826, il est en mesure d'écrire à l'abbé Mazelier¹²⁷ :

"A Ploërmel... , nous avons des cuisiniers frères, des tailleurs, un cordonnier, un boulanger, des jardiniers, de sorte que tout le travail se fait par les frères eux-mêmes".

Début prometteur, d'autant que l'énumération n'est pas complète ! "La ruche de Ploërmel" vaut qu'on la décrive, au moins brièvement, pour les services qu'elle a rendus et pour le mérite de tant de religieux qui se sont dévoués à des tâches humbles, souvent fastidieuses et parfois fort pénibles.

La couturerie

C'est le mot employé par l'abbé Jean - et le dictionnaire - pour désigner l'atelier de couture. Domaine du frère Pierre Pinsard, maître-tailleur avant son entrée au noviciat d'Auray, à l'âge de 28 ans^{es}. Cet atelier fonctionne aussitôt à plein rendement. Le Fondateur l'annonce avec une visible satisfaction à l'abbé Mazelier, le 31 août 1825¹²⁹ :

"Enfin, cette année, les lévites, culottes, gilets, chemises... et même une partie des souliers, seront faits dans la maison principale, où nous avons la mesure de chaque Frère. Vous voyez que ceux-ci n'auront presque plus rien à dépenser, et que nous y gagnerons beaucoup, mais pas trop cependant, car, pour que la congrégation dure, il faut qu'elle puisse se passer de secours extraordinaires".

La menuiserie

Cet atelier n'est pas mentionné dans la liste de 1826. Il existe pourtant à cette date, car, le 21 mars 1825, le Fondateur propose au maire de Malestroit^m de "lui fournir trois tableaux sur bois et peints... plus deux garnitures de classe composées ensemble de 10 grandes images et de 12 sentences collées sur bois". Le 31 août de cette même

127. Arch. FIC - ATC VII, p. 154. Arch. FIC, autographe, carton 118.

128. Frère Inerte Masan (Néant, Morb., 29 juin 1789 - Ploërmel, 28 janvier 1852) entre à Auray le 29 septembre 1817, nommé directeur du noviciat en 1818 ; suit le P. Gabriel Deshayes 8 Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1821 ; revient en Bretagne en 1824 et meurt après avoir édifié la Maison mère par sa piété et son esprit religieux.

129. Arch. ATC, VII, p. 150 - Autographe, carton 118.

130. Arch. départ du Morbihan - Arch. carton 102.

année, il signale à l'abbé Mazelier¹³¹ : "Nous faisons nous-mêmes les cartes sentences, tableaux de lecture, signaux, etc".

Un trait d'humour du Père prouve que l'atelier progresse et réalise des oeuvres plus ambitieuses. Le 8 juin 1835, l'abbé Ruault reçoit ces lignes¹³² :

"J'ai l'honneur de vous annoncer que le Frère Wenceslas vient de faire un chef-d'oeuvre : c'est un banc, un banc comme il n'y en a pas deux dans le meilleur des mondes possibles, et qui pourra servir de lit à Votre Seigneurie quand elle aura achevé ses longues courses en dehors de notre modeste enclos [...] Vous célébrerez comme nous, et avec nous, les talents du bon frère Wenceslas, qui soit louange et gloire" !

L'année même où le frère Wenceslas excite la verve de M. de la Mennais, un novice de 22 ans est à la veille d'entrer en activité dans les services de la Maison mère. Il y jouera un rôle de premier plan grâce à ses aptitudes extraordinaires en tous domaines. La menuiserie en profite, comme le reste... Il s'agit du frère Fulbert dont l'abbé Doucet écrira en 1860: "Il a été successivement et avec un égal succès, tourneur, menuisier, carrossier, mécanicien et fondeur de cloches"¹³³.

La forge

Il faut attendre vers 1832 pour voir monter une "petite forge", par un expert serrurier, ancien trappiste. Après un séjour de trois ans à la maison principale, il entre au noviciat sous le nom de frère Éloi-Marie¹³⁴. La direction de la forge lui est confiée en 1838. Il la mérite, car le même abbé Doucet juge ainsi le maître-forgeron *de* Ploërmel : "Jamais personne ne mania la lime et le marteau avec plus d'adresse que le Frère Éloi, qui eût été digne, comme son patron, d'être ministre du roi Dagobert". Quelques Frères et plusieurs apprentis collaborent aux travaux de la forge.

131. ATC, VII, p. 151 - Arch. FIC - Autographe carton 118.

132. Arch. ATC, VII, p. 19.

133. Rte Fulbert (Pierre Bramé) (Ifféandic, I-et V, 25 février 1812 - Ploërmel, 18 février 1877). Le frère Fulbert aida le frère Cyprien dans la préparation des plans et la surveillance des travaux, lors de la construction de la nouvelle chapelle. Il commença, vers cette époque, à fonder des cloches, industrie qu'il continua jusqu'à sa mort. (**Chien.**, juillet 1954, p. 539, note).

134. Lettre du Père à l'abbé Ruault, 12 juin 1832. Le frère flot-Marle (Clément **Tuloup**) (Chapelle-des-Fougerets I.- et V., 15 janvier 1801 - Ploërmel, 20 août 1868) arrive à la Maison mère en 1832 et entre au noviciat le 4 mars 1835.

135. Monde **illustré**. 1860. Ami du Père de la Mennais, l'abbé Doucet fut l'un des membres de la Congrégation de Saint-Pierre, à Malestroit.

Des constructions indispensables

Pour tirer meilleur parti des capacités du Frère Fulbert et autres Frères, M. de la Mennais amorce, en 1838 d'importantes constructions qui permettront de varier encore davantage les activités manuelles de la Maison mère et d'y travailler plus à l'aise. Un rapport de juillet 1839, signé des inspecteurs généraux Péchet et Matter, note la nouvelle initiative du Fondateur qui favorisera également l'acceptation d'un plus grand nombre d'apprentis¹³⁶ :

"La maison de Ploërmel renferme une école d'arts et métiers sur une petite échelle, mais qui prendra plus d'extension après l'achèvement de plusieurs bâtiments en construction. On y trouve déjà des ateliers de charrons, de charpentiers, de menuisiers, de serruriers, de peintres, de vitriers, etc".

L'excellent frère Abraham consacra toute sa vie à la peinture. Sa taille exigüe : "un véritable Zachée", disait-on, ne l'empêcha pas de s'acquitter de sa tâche à la perfection et de jouir de l'estime générale.

Et n'oublions pas la sellerie, secteur du frère Nicétas, oublié jusqu'à présent, et dont le responsable mérite pourtant une mention honorable, car l'abbé Doucet lui attribue un talent exceptionnel : "Il aurait pu être le sellier du Jockey-club".

La reliure

Sans égalier, avant le décès du Père Fondateur, la réputation de la forge et de la menuiserie, l'atelier de reliure permet au moins d'appréciables économies. De deux Frères et quelques apprentis en 1838, ce service compte huit Frères en 1864. Cette progression est la conséquence d'une décision de M. de la Mennais. Le 4 octobre 1855, il avait écrit aux éditeurs parisiens Chapsal et Bonneau : "Comme nous avons un atelier de reliure, nous prendrions (vos) ouvrages en feuilles. Voyez quelles conditions vous pouvez nous faire". Il s'agissait de grammaires ; l'accord réalisé, le travail des relieurs s'en accrut d'autant. Plus tard, durant le long généralat du R.E Cyprien, une imprimerie bien montée édita les manuels scolaires, les cahiers, etc, dont avait besoin l'Institut pour les écoles³⁸.



136. Arch. Nat. F 17 12 474.

137. Arch. Correspondance, copie de l'abbé Ruault, Registre 11, années 1854-1856, p. 180.

138. Au début du siècle suivant, quand viendra le temps des persécutions religieuses, cette imprimerie sera, en grande partie, transférée à La Prairie, Canada.

Faute d'aide gouvernementale, M. de la Mennais doit renoncer l'école d'arts et métiers qu'il rêvait d'implanter dans la Maison principale. Il lui faut se borner à embaucher quelques apprentis, futurs ouvriers particulièrement qualifiés, préparés par les Frères, eux-mêmes très compétents.

Dans un long rapport à son ami Ambroise Rendu, il écrit le 27 juillet 1839: "Nos ouvriers sont habiles et très capables d'en former d'autres. Nous recevons donc en pension quelques jeunes gens à qui nous donnons un état, et qui, en sortant de cette espèce d'école d'arts, gagnent plus que ceux qui font ailleurs leur apprentissage, parce qu'ils sont plus instruits'."

Le 8 mars 1845, l'inspecteur Redon, dans une note au ministère de la Marine, précise : "Une quarantaine de Frères sont employés aux ateliers, et douze à quinze élèves travaillent sous leur direction".

Deux ans plus tard, l'inspecteur Rist écrit à son tour : "Les travaux de jardinage, de labourage, tous les détails d'une vaste exploitation sont confiés aux Frères. C'est un spectacle réellement curieux et intéressant de voir tous les Frères répandus dans les cours, dans les ateliers, dans les salles d'étude, occupés gravement et avec zèle ; presque sans surveillance et sans autre mobile que celui du devoir et le désir de plaire au cher Frère Supérieurle."

Nombreux sont les témoignages louangeurs des activités de la Maison mère et de l'esprit qui y règne : "... Tous ceux qui habitent sous ce toit sont frères égaux en droits et en dignité aux professeurs. Le travail sous toutes ses formes, le travail de l'esprit comme celui des mains, est estimé dans cette maison... Rien de ce qui peut être utile au corps et à l'esprit n'y manque.'^{NI}

Bien entendu, les Frères cuisiniers (six en 1839) et jardiniers (neuf la même année) étaient fort occupés, ainsi que les préposés à la boulangerie, à la cidrerie, à la boucherie, à la porcherie, aux étables, au lavoir, à la cordonnerie, etc. Le Père les avait tous en grande estime. Il écrivait au frère Abel, le 18 avril 1846: "Si je faisais la liste de nos meilleurs frères, j'écrirais en tête les noms de mes frères ouvriers, cuisiniers, jardiniers"...

139. Mémoire sur l'enseignement primaire en Bretagne, arch. FIC. Correspondance Registre II, copie par l'abbé Ruault - ATC V, p. 283-284.

140. Rapport d'inspection, Arch. Nat. F 17 12 474.

141. La semaine des Familles, 1860

On ne rêvait pas aux automobiles, mais il fallait des moyens de locomotion. L'abbé Jean créa un atelier dont les produits firent l'objet d'un commerce : la **carrosserie**, industrie pour laquelle il payait une patente de 73 francs en 1841. Pendant une douzaine d'années au moins, jusque vers 1850, elle fut très florissante ; elle employait des menuisiers, des charrons, des peintres, etc., qui travaillaient sous la direction du frère Fulbert dont le génie n'était jamais à court d'inventions.

Cet atelier fut remplacé par une **fonderie** de cloches dirigée par ce même frère Fulbert. Dans l'espace de dix-huit ans, le Frère Fulbert et ses deux confrères fondirent 270 cloches pour des cathédrales, des paroisses, pour la basilique de Sainte-Anne d'Auray, pour l'île de Jersey et même pour les Antilles. Elles pesaient en moyenne de cinq à six cents kilos et souvent davantage. Le premier bourdon de la Maison mère, de 835 kilos, fut remplacé, en 1864, par un autre de 1500 kilos.

A proximité de la fonderie, le Père fit bâtir le moulin Malakof, aux environs de 1855, pour y faire moudre le grain à l'usage de la communauté.

Elle n'est pas exhaustive, cette longue énumération des activités encouragées par le Fondateur. La Maison mère avait son aumônerie, sa chapelle, son cimetière, ses jardins d'agrément entretenus grâce au dévouement des Frères. Elle eut son infirmerie et ses infirmiers, sa pharmacie où l'on préparait ordonnances, remèdes, pastilles (la "pastillerie"), comprimés, cachets, pâte dentifrice, élixir, etc.

La plupart de ces services fonctionnaient au bénéfice de l'ensemble de l'Institut, voire parfois des missions.

Grâce à l'esprit pratique et au dynamisme de l'abbé de la Mennais, ainsi qu'à son choix judicieux de ses chefs de services, la plupart des Frères adonnés aux travaux les plus divers brillèrent par leur compétence sinon par leur science ; un peu comme dans une horloge aux pièces multiples, ils complétaient le mouvement de ce "système" qu'était la Congrégation. Elle aurait moins bien fonctionné sans eux. Ils y trouvaient bonheur dans la vie communautaire, satisfaction dans le développement heureux de leurs possibilités naturelles et consolation dans leur état de religieux.

La Maison mère de Ploërmel : **une vraie ruche** bourdonnant d'activités religieuses, intellectuelles, sociales et ouvrières...

On trouvera de nombreux détails intéressants sur ce sujet dans la **Chronique** de juillet 1954, p. 560 et d'avril 19M, p. 150.

Annexe II
Monsieur Jean-Joseph Querret (1783-1839)

Peu de séculiers ont aussi efficacement secondé Jean-Marie de la Mennais dans son œuvre des écoles, sont entrés si avant dans son intimité ou lui ont prêté un concours aussi généreux que le mathématicien Joseph Querret.

Il naît à Saint-Malo de parents peu fortunés. Son père meurt jeune laissant trois enfants en bas âge et une veuve vouée, dès lors, aux travaux les plus pénibles.

A l'âge de 11 ans, Joseph entre à l'école d'hydrographie et se distingue par sa prodigieuse facilité pour les mathématiques. A 13 ans déjà, il supplée à l'occasion, M. Lecerf, son professeur. Celui-ci le pousse à tenter Polytechnique où il a toutes chances d'être admis. Seul soutien d'une famille pauvre, Joseph estime ne pouvoir accepter. C'est en enseignant, en utilisant ses moindres loisirs qu'il développe ses connaissances scientifiques et autres.

A cette époque, quelques jeunes gens d'une vingtaine d'années, avides d'instruction, s'associent pour s'entraider. C'est ainsi que des liens étroits se nouent entre Joseph Querret, Jean-Marie et Féli de la Mennais. Au premier, l'enseignement des mathématiques et des sciences, aux deux autres, celui de la philosophie et des langues pour lesquelles ils sont doués.

La pénétration d'esprit de M. Querret, sa verve joyeuse lui gagnent du premier coup l'entière sympathie de l'abbé Jean. Par ces qualités et d'autres, leurs âmes se ressemblent ; aussi se vouent-elles une affection qu'aucun nuage n'assombriera jamais et dont l'intimité ne laisse pas de surprendre tout d'abord, si l'on songe à la différence de leurs vocations respectives. Ils s'écrivent fréquemment, des lettres dans le ton d'une bonne camaraderie, affranchie de toute étiquette. Leurs cœurs vibrent à l'unisson et savent trouver les expressions qui le prouvent. C'est ainsi que d'Issy, où il séjourne un moment, l'abbé Jean écrit à Querret, le 7 septembre 1809 :

Mon digne Ami,

"Que j'ai une bonne envie de vous revoir, de vous embrasser, de vous dire et de vous redire encore que je vous aime de tout mon cœur Quoique je sois éloigné de vous, et tous les jours, je ne manque point de me souvenir de vous au Saint Autel. Je vous dis cela bien simplement, parce que c'est ainsi que le cœur parle, et que mon cœur est tout à vous"...

Le collège laïque de Saint-Malo n'existe plus depuis 1809. Le séminaire, ouvert en 1802, accueille aussi des étudiants qui n'envisagent pas le sacerdoce. Sauf quelques interruptions pour cause de santé, l'abbé Jean y enseigne surtout la philosophie. Une décision impériale supprime l'établissement créé dix ans plus tôt par les abbés Engerran, Vielle et La Mennais. Les séminaristes doivent s'en retirer, mais les autres élèves peuvent y poursuivre leurs études.

Sensible aux vives instances de Jean-Marie de la Mennais, le conseil municipal fait agréer M. Querret comme chef de l'Institution laquelle l'Université refuse le titre de "collège"¹⁴². La nouvelle école secondaire ouvre le 7 novembre 1812 et s'assure vite une excellente réputation.

A tous points de vue, choix judicieux que celui de M. Querret. Le directeur s'est réservé l'enseignement des mathématiques et du grec. Mais il n'a pas seulement souci des qualités pédagogiques de son équipe professorale, formée de prêtres et de laïcs. Éducateur-né et catholique fervent, il veut perpétuer, chez les élèves, l'esprit de foi et de piété qui caractérisait l'ancien séminaire. Il ne prend aucune mesure importante sans consulter l'abbé Jean, son directeur spirituel, et c'est M. de la Mennais qui rédige le règlement quotidien, à l'intention des professeurs laïques de la nouvelle institution scolaire.

Le 14 mai 1823, M. Querret démissionne, remplacé, ce même jour, par l'abbé Manet, tandis que l'établissement passe au compte de la ville de Saint-Malo.

M. Querret et sa famille s'installent alors au manoir de la Motte, en Pleurtuit, localité proche de Saint-Malo et de la Chesnaie. Plusieurs ouvrages de mathématiques, dont un petit traité d'arithmétique, publié en 1822, et de nombreux articles scientifiques l'avaient déjà fait connaître hors de la Bretagne. Vivement encouragé par l'abbé Jean, alors à la Grande Aumônerie de France, il se rend à Paris et amorce des relations avec plusieurs célébrités de l'époque telles que de Cauchy, Poisson, Ampère, Francœur, Arago, Thénard, Binet. Ces sommités scientifiques le tiennent en grande estime. M. Poisson n'hésite pas dire ne connaître personne d'autre que M. Querret qui, ayant étudié les sciences hors Paris, les sût à fond. Rien d'étonnant qu'après une unique année passée dans la capitale, il ait obtenu sans peine le doctorat ès sciences, avec une thèse de mathématiques très remarquée.

Il obtient immédiatement une chaire de professeur, en mathématiques transcendentes, à la faculté de Montpellier. Il y réussit bien, mais

142. Lettre de Bizien à Querret, 23 août 1813.

son séjour est bref, un an seulement (1825-1826). Pour cause de santé et raisons familiales, il sollicite un poste en Bretagne. En décembre 1826, il est muté au collège royal de Nantes et, un an plus tard, à celui de Rennes.

Sa chaire est déclarée vacante à Montpellier, par décision ministérielle du 19 avril 1833. La Faculté l'écarte, mais le travail ne lui manque pas !¹⁴³

*

Ce qui nous importe, dans la présente étude, ce sont les services éminents que cet universitaire de qualité rend au jeune Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne, pendant plus d'une douzaine d'années. Jamais le Fondateur ne fait appel en vain à son dévouement. De 1822 à 1835, M. Querret compose entre autres ouvrages, à l'usage de nos écoles :

- Leçons élémentaires d'arithmétique pratique
- Leçons élémentaires d'arithmétique théorique
- Exercices sur les leçons élémentaires d'arithmétique
- Leçons élémentaires d'algèbre.

Il avait cédé la propriété de ces ouvrages aux Frères. Avec une modestie plutôt rare, il se donne dans la préface de ses traités comme travaillant sous la direction et d'après les vues de M. de la Mennais.

Au cours des semaines qu'il passait à Pleurtuit, dans son petit château de la Motte, il donnait à quelques novices de Ploërmel des leçons d'arithmétique, de géométrie, de physique et d'hydrographie. Malgré une santé débile, il entreprenait deux fois la semaine le voyage de Pleurtuit à Dinan et à Saint-Servan dans le but de préparer pour les mathématiques les jeunes Frères qui aspiraient au brevet.

Écrite par le Père, le 4 septembre 1835, la lettre suivante traduit à la fois, avec sa confiance en son ami Querret, la vive reconnaissance du Fondateur pour son précieux auxiliaire, et aussi l'intimité qui, depuis toujours, régnait entre ces deux hommes!¹⁴⁴ :

Cher Ami,

"Que Dieu soit béni, et vous après ! N'est-ce pas chose merveilleuse, miraculeuse, et bien propre à exciter notre zèle ? Dieu s'est servi de vous pour opérer cette espèce de prodige' : Il

143. Pour plus amples détails sur ce sujet : A. Macé. Vigie de l'Ouest, journal de Saint-Malo et de Saint-Servan, 3 mai 1840, (arch. FIC, carton 19).

144. Arch. FIC, carton 19 (autographe).

145. De brillants résultats avaient été obtenus à l'examen du brevet de capacité.

a récompensé votre dévouement si généreux à une oeuvre qui est si éminemment la sienne : mais il faut que vous m'aidiez à tirer parti du succès que nous venons «obtenir ; c'est-à-dire qu'il faut que vous me fassiez un projet de Prospectus d'une école du 1^{er} degré à Dinan : occupez-vous-en tout de suite, je vous en prie, car cela presse, et envoyez-moi votre travail dans le plus bref délai, car jé veux le faire imprimer au plus tôt : quelques jours perdus, ce serait perdre beaucoup. Hâtez l'impression de la théorie de l'arithmétique...

Je n'ai que le temps de vous embrasser ; et vous savez avec quelle tendresse je le fais".



Ce digne bienfaiteur de l'Institut mourut d'une attaque d'apoplexie dans son château de la Motte, le 8 septembre 1839, âgé seulement de 56 ans. Trois pages éloquentes évoquent son souvenir dans le Ménéloge des Frères de l'Instruction Chrétienne (IV, p.1401)¹⁴⁶.

Annexe III **Le frère Bernardin (Gabriel Morin)**

Le frère Bernardin Morin naquit à Guer (Morbihan), le 5 juillet 1812 et décéda à Ploërmel, le 13 décembre 1876, après avoir passé près d'une cinquantaine d'années dans la vie religieuse. Il fut incontestablement l'un des hommes qui, au siècle dernier, honorèrent le plus l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne par la sainteté de leur vie et l'éclat de leurs talents¹⁴⁷.

Son goût prononcé et ses aptitudes exceptionnelles pour les mathématiques, joints à une extraordinaire ténacité au travail, à un jugement

146. Les archives des FIC conservent exactement cent (100) lettres du Père de la Mennais à M. Querret, la première date du 7 septembre 1809 et la dernière du 9 octobre 1837 (des autographes en grande majorité). Malheureusement, le "dossier Querret", carton 19, ne contient aucune lettre de l'universitaire à l'abbé Jean. On y trouve seulement une réponse commune aux frères Bernardin et Hippolyte (6 janvier 1837).

147. Gabriel-François Morin (Guer, Morbihan, 5 juillet 1812), passe de l'école de Malestroit au noviciat de Ploërmel, le 11 août 1826. Il revêt la soutane le 13 avril 1828, sous le nom de Frère Bernardin, tandis que, ce même jour, son frère Julien devenait Frère Marcellin. Leur aîné Joseph (frère Hippolyte) était entré à Auray, le 9 septembre 1820. Tous trois honorèrent la Congrégation.

sûr et à son bon esprit, le désignèrent tôt à l'attention de l'abbé de la Mennais qui favorisa ses études et le confia à l'excellent maître et ami qu'était Monsieur Querret¹⁴⁸. Durant près de dix ans, le Frère Bernardin profita des leçons de son savant professeur qui, d'ailleurs, garda toujours en haute estime son brillant élève.

La loi Guizot de 1833 stipulait : "Il y aura deux sortes de brevets, les uns pour l'instruction primaire élémentaire, les autres pour l'instruction primaire supérieure". Le frère Bernardin enleva sans peine le brevet supérieur en 1836, à la grande satisfaction de MM. de la Mennais et Querret qui souhaitaient l'ouverture de quelques écoles primaires supérieures.

Le nouveau lauréat obtint alors la liberté de consacrer à ses études de prédilection la plus grande partie de ses temps libres, c'est-à-dire en dehors de ses obligations religieuses et de ses devoirs d'instituteur.

En août 1837, le Père l'appelle à Ploërmel pour y donner des cours de mathématiques au noviciat, au pensionnat et, plus tard, au Collège Saint-Stanislas, ainsi que pour préparer les jeunes Frères aux examens du brevet ; il enseigna aussi à ceux des élèves de la maison qui se destinaient à la marine ou aux diverses écoles du gouvernement.

Après la loi de 1840 qui imposait le système métrique décimal, il publia pour les écoles de la Congrégation, une nouvelle édition d'un petit traité de M. Querret en le complétant suivant les programmes du jour. Ce fut sa première publication mathématique.

Pour l'usage des maîtres, un bon traité restait à faire. Il se mit l'oeuvre et, en 1845, parut :

- Traité d'arithmétique à l'usage des maîtres, grand et beau volume de 600 pages. "Ouvrage monumental" écrira en 1855, M. Henri Sevoy, Polytechnicien. "Je ne crains pas de le dire : les progrès accomplis depuis quelques années dans cette spécialité sont dus à la belle Arithmétique dont le Frère Bernardin a enrichi la science".

Vers 1850, il dota les écoles d'une Méthode de lecture. Puis à partir de 1858, il publia :

- Leçons élémentaires d'algèbre avec exercices correspondants,
- Arithmétique élémentaire,
- Arithmétique abrégée,

148. Directeur de Ploubalay (1828-1835), puis de St-Énogat (1835-1837), proches de Pleurtuit, il pouvait se rendre fréquemment au château de la Motte, sans nuire à son école. Le 10 mai 1833, le conseil municipal de Ploubalay se disait "toujours très content du zèle du Frère et de sa méthode d'enseignement."

Et, en 1876 :

- Exercices d'hydrographie, en rapport avec le Traité de **navigation** de M. Caillet. "C'est un vrai travail de bénédictin que vous venez d'accomplir", lui écrira celui-ci.

Outre ces ouvrages imprimés, le Frère Bernardin a laissé des manuscrits de grande valeur, disposés dans un ordre parfait :

- Exercices sur la Trigonométrie de M. Caillet, son dernier travail de longue haleine ;

- Un registre de 300 pages contenant les calculs de ses exercices hydrographiques ;

- Un autre registre dans lequel se trouvent les calculs de ses exercices d'algèbre.

Vers 1850, le frère Bernardin commence les calculs qui lui permettront de construire une horloge "savante et compliquée" ; terminée en mai 1855, elle indiquait pour une première fois une éclipse de lune au mois de juin suivant. En effet, à cette horloge, se rattache un système planétaire qu'elle met en mouvement. Les révolutions des corps célestes s'effectuent dans les temps marqués par les données astronomiques. Le système fonctionne toujours, à Ploërmel, pour le plus grand intérêt des visiteurs et touristes.

En plus de cette horloge monumentale, on montrait à Ploërmel diverses inventions du savant professeur : un odomètre, instrument servant à mesurer le chemin parcouru par un piéton ; un régulateur solaire amélioré par lui ; un cadran "à canon", etc.

H a poussé à une limite étonnante le judicieux emploi de son temps. "Lorsqu'on songe, écrit son biographe, Frère Léontin Le Sourd, à tous les calculs, à toutes les répétitions, à toutes les écritures, à la correspondance, aux mille petits travaux auxquels il se livra en outre de ses publications mathématiques et l'accomplissement de ses autres devoirs... l'on ne peut s'empêcher d'être étonné"...

Dans les cours, il savait se mettre à la portée de ses élèves ; ceux-ci semblaient lui avoir voué une sorte de culte filial, et ils ne ménagèrent pas plus tard leurs témoignages d'affection et d'attachement.

Il enseigna jusqu'à la limite d'une vie vraiment trop courte (64 ans). Le dernier problème d'hydrographie démontré dans l'après-midi du 28 novembre 1876 avait pour objet le **détermination de la parallaxe des astres**. La démonstration resta longtemps au grand tableau noir.

A sa mort, ses élèves n'osèrent pas y toucher et l'un d'eux écrivit, comme s'il s'agissait de conserver une relique : "Prière de ne pas effacer la dernière leçon du frère Bernardin" !

Un vrai Frère de l'Instruction Chrétienne, un vrai disciple de l'abbé Jean de la Mennais : un religieux complet et un savant modeste¹⁴⁹.

149. MM. IV, - pp. 1425-1432 - Un siècle, p. 216 - Au sen IV, pp. 84414 - Chron. T. I, p. 399 - 1979, p. 86, 1980, p. 156, 1983, p. 36. La Chronique de janvier 1979 surtout donne de nombreux et intéressants détails sur l'horloge astronomique restaurée : Art. du frère Paul Cueff.

Ouvrages et documents consultés

- Jean-Marie de la Mennais - 2 vol. - Mgr Auguste Laveille Lav.
- Ménologe des Frères de l'Instruction Chrétienne - 4 vol. Mén.
- A travers la correspondance de l'abbé J.M. de la Mennais ATC
- Chronique des Frères de l'Instruction Chrétienne Chron.
- Deux Congrégations mennaisiennes - 1980 Deux Congr.
- Au service de l'enfance et de la jeunesse - 4 vol. Au serv.
- Anthologie *des* œuvres de J.M. de la Mennais - F. Doucet Anth.
- Etudes mennaisiennes, mil. 1987 - F.P. Cueff Études
- Vie de J.M. de la Mennais - Sigismond Ropartz Ropartz
- La vie et les oeuvres de J.M. de la Mennais Herpin
- Un siècle de pédagogie - Friot et Rulon Un siècle
- Les idées pédagogiques du Vénérable de la Mennais - F. Cavaleau Idées
- Archives des Frères de L'Instruction Chrétienne Arc. FIC
- La Législation de l'Instruction primaire en France Gréard
- Ambroise Rendu et l'Université de France
- Histoire de la pédagogie Riboulet
- Correspondance générale de Félicité de la Mennais L. Le Guillou
- La vie quotidienne sous Louis XVI Kenstler
- Manuel de l'enseignement primaire Lorin et Lamotte
- La Vigie de l'Ouest (St-Malo, St-Servan) A. Macé 1840
- Lamennais, sa vie et ses doctrines Boutard
- Les anciens évêchés de Bretagne Geslin de Bourgogne
- Le Monde illustré, 1860
- La semaine des familles, (1860)
- La France pittoresque (1835), par A. Hugo T I, pp 68-69
- Petite histoire des F.I.C. (1816-1860) Rulon Rulon- ouvrage inédit
- Études des débuts de la Congrégation (1816-1830) Rulon - inédit
- L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833 Tronchot

SOMMAIRE

Introduction : "Les ignorantins" et "l'ignorantin breton"

Première partie : L'École en France avant et après 1789

Avant la tourmente révolutionnaire	6
Emporté par la houle	7
Lendemain de... bacchanales	8
En Bretagne	9

Deuxième partie : Des débuts difficiles

Quinze années d'efforts	11
Au secours de l'ignorance	12
Former des pédagogues avertis	13
Importance de l'instruction	15
Des résultats probants	18
Les manuels scolaires	19

Troisième partie : Sous une législation opportune

La réforme scolaire de Guizot	20
Le noviciat de Ploërmel	22
L'orthographe à l'honneur	26
Élever le niveau d'instruction et fortifier la base	26
Histoire de brevets	28
Quelques principes mennaisiens	30
Stimuler les compétences	33
Exploiter les talents	34
Un Breton à larges vues	37

Quatrième partie : L'éducation... article d'exportation

Au-delà des mers	38
Des âmes intrépides, aptes à tous les dévouements	40

Cinquième partie : Quelques spécialités

Au service des gens de mer : l'hydrographie	43
Que la terre soit féconde : l'agriculture	45
Crayon, plume et pinceau : le dessin	47
Mélodie et harmonie : la musique	50

Conclusion 51

Annexe I : la ruche de Ploërmel	53
Annexe II : M. Jean-Joseph Querret (1783-1839)	59
Annexe III : le frère Bernardin (Gabriel Morin)	62
Ouvrages et documents consultés	66

Impression : Imprimerie LNG
Dépôt légal imprimeur
Le Gérant : Félix Le Gallo (Saint-Brieuc)
Le Directeur Jean Le Moal (Rome)

